



GUIDE PRATIQUE de la ville

villeneuve-le-roi.fr

25
26



SOMMAIRE

PLAN DE LA VILLE	P. 6
VOS ÉLUS	P. 8
MA VILLE	P. 10
PETITE ENFANCE, ENFANCE, ENSEIGNEMENT	P. 26
JEUNESSE ET SPORTS	P. 36
CONSERVATOIRE	P. 60
ANIMATION, VIE SOCIALE (Forum // Agora // Relais)	P. 64
SOLIDARITÉ	p. 88
VIE ASSOCIATIVE	p. 92



Suite aux émeutes de juin 2023, l'Hôtel de ville est actuellement en rénovation. Tout en conservant son charme de la fin du XIX^e siècle, cet équipement deviendra plus moderne et accessible pour accueillir au mieux tous les habitants.



Madame, Monsieur,

**Je vous présente le guide
pratique 2025-2026.**

**Entre les horaires des
écoles, l'annuaire des**

**associations sportives ou encore les
modalités d'inscription au conservatoire, il est
le livret indispensable pour réussir sa rentrée.**

**Ce guide détaille aussi les services de la ville
et liste les principaux équipements. Parmi les
nouvelautés de cette année, le Relais petite
enfance ouvre pour accueillir les services liés
aux bébés jusqu'à 3 ans.**

**Comme nos labels en témoignent, nous
sommes en constante recherche d'un
service de qualité et de procédures toujours
optimisées pour vous orienter et vous
accompagner de la meilleure des manières.**

Bien à vous

Didier Gonzales
Maire de Villeneuve-le-Roi







L'application ville de Villeneuve-le-roi

Télécharger l'application
en scannant le QR code
ci-dessus. Répondre
«oui» pour s'inscrire aux
notifications et ne rien rater.

SERVICES ADMINISTRATIFS

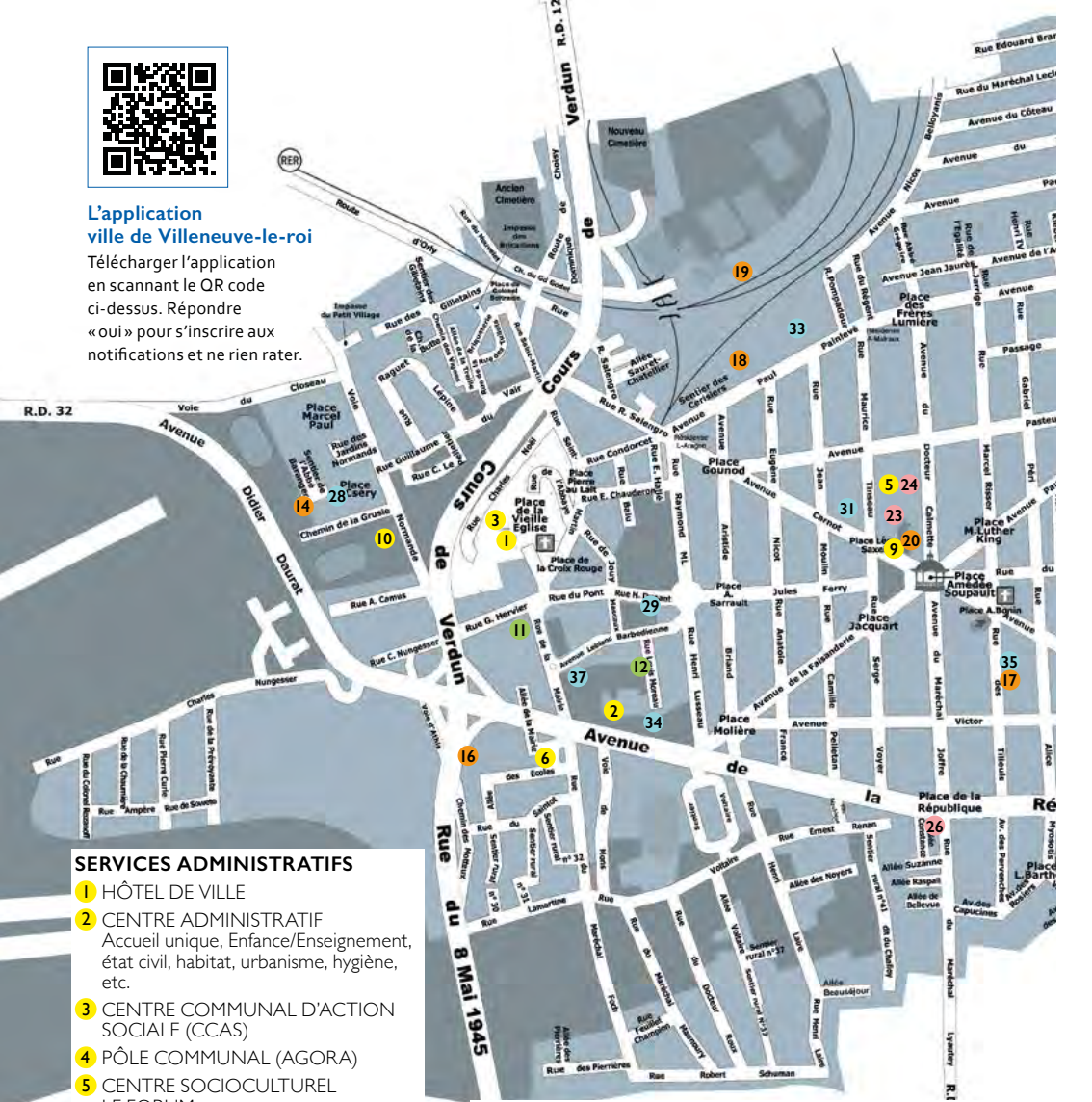
- 1 HÔTEL DE VILLE
- 2 CENTRE ADMINISTRATIF
Accueil unique, Enfance/Enseignement,
état civil, habitat, urbanisme, hygiène,
etc.
- 3 CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE (CCAS)
- 4 PÔLE COMMUNAL (AGORA)
- 5 CENTRE SOCIOCULTUREL
LE FORUM
- 6 RELAIS PETITE ENFANCE
- 7 MARCHÉ DE LA FAISANDERIE
(MARCHÉ PROVISOIRE)
- 8 GARE DE VILLENEUVE-LE-ROI
- 9 POLICE MUNICIPALE
- 10 RÉSIDENCE AUTONOMIE
JEAN-ROSTAND - ESPACE SÉNIORS

ÉQUIPEMENTS JEUNESSE ET SPORTS

- 11 SERVICE JEUNESSE ET SPORTS
- 12 ACCUEIL JULES-VERNE
- 13 LE NAUTILUS

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- 14 COMPLEXE SPORTIF DE LA GRUSIE ET STREET WORKOUT
- 15 GYMNASSE ANNE-FRANK
- 16 GYMNASSE DANIEL-FÉRY
- 17 GYMNASSE JULES-FERRY
- 18 GYMNASSE PAUL-PAINLEVÉ
- 19 PARC DU GRAND-GODET
- 20 PISCINE MUNICIPALE
- 21 STADE PIERRE-POUGET
- 22 STREET WORK OUT





villeneuve-le-roi.fr
Tél. : 01 49 61 42 42



ÉQUIPEMENTS FESTIFS ET CULTURELS

- 23 ESPACE CULTUREL ET CONSERVATOIRE
- 24 SALLE DES FÊTES PIERRE-MARTIN
- 25 BIBLIOTHÈQUE ET LUDOTHÈQUE
- 26 SALLE ANTONIO CARDOSO

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- 27 ÉCOLE MATERNELLE CAMILLE-CLAUDEL
- 28 ÉCOLE MATERNELLE ANNIE-FRATELLINI
- 29 ÉCOLE MATERNELLE CITÉS-UNIES
- 30 ÉCOLE MATERNELLE PAUL-ÉLUARD
- 31 ÉCOLE MATERNELLE PAULINE-KERGOMARD

- 32 ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE PAUL-BERT
- 33 ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE PAUL-PAINLEVÉ
- 34 ÉCOLE PRIMAIRE JEAN-MOULIN
- 35 ÉCOLE PRIMAIRE ET COLLÈGE JULES-FERRY
- 36 LYCÉE MARIANNE ET COLLÈGE CHRISTIANE-DESROCHES-NOBLECOURT
- 37 COLLÈGE JEAN-MACÉ

VOS ÉLUS



DIDIER GONZALES
MAIRE DE VILLENEUVE-LE-ROI

Pour suivre en direct ou revoir le conseil municipal : rendez-vous sur la page Facebook « Ville de Villeneuve-le-Roi »

**ACTION SOCIALE
HABITAT
SANTÉ**

**NATURE EN VILLE
ENVIRONNEMENT
FIBRE**

**CULTURE
ÉVÉNEMENTIEL**

**ÉQUIPEMENTS
PUBLICS
PATRIMOINE**

**ENFANCE
ENSEIGNEMENT**

**ADJOINTS
AU MAIRE**



BÉATRICE COLLET



JEAN-MARIE SIMON



SANDRINE LEDIEU



FRÉDÉRIC LOUINEAU



CATHERINE GALICHET

CONSEILLERS



HABITAT
MARTINE GATE

CONSEILLER



**ALIMENTATION
DURABLE**
DENIS TRIPAULT

CONSEILLERS



**CINÉMA,
EXPOSITIONS**
SYLVINE SAN MARTIN

CONSEILLER



JUMELAGES
ALVARO VENDEIRO

CONSEILLÈRES



**CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS**
VÉRONIQUE KUHN

**PRÉVENTION
SANTÉ, MUTUELLE
COMMUNALE**
MARIE-LAURE
MADELINE



**POLITIQUE LOCALE
DE SANTÉ**
BRICE ROUCOULES



**HISTOIRE,
PATRIMOINE**
LAURENT
DESPIERRES



ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX
CINDY LIMA DE SOUSA



ÉDUCATION
ÉVELYNE LE CORRE



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Chaque année, les élèves de CMI désignent leurs représentants au Conseil municipal des enfants (CME). Ils sont élus pour deux ans et siègent dans plusieurs commissions :

- *Environnement-sécurité-santé
- * Vie scolaire et solidarité intergénérationnelle
- *Sports-loisirs-culture

Lire également en pages « Enfance »

ANIMATION
SOCIO-
CULTURELLE

URBANISME
FINANCES

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
POLITIQUE DE
LA VILLE

JEUNESSE
SPORTS

VOIRIE
RÉSEAUX
ASSAINISSEMENT

PETITE
ENFANCE



ROLAND MAUREL



ÉLISE GONZALES



MANUEL MERLINO



ÉLODIE THOURY



ALAIN LALœ



**DOMINIQUE
FOSSOYEUX**
CONSEILLÈRE
MUNICIPALE

CONSEILLERS

CONSEILLÈRE

CONSEILLERS

CONSEILLERS



FORUM
LAURENT TRANCHARD



**AUTORISATIONS DU
DROIT DES SOLS**
PATRICIA PEREIRA



**COMMERCE ET
ARTISANAT**
JEAN-LOUIS MAÎTRE



**JEUNESSE ET
CAUSE ANIMALE**
DAVID HOURDEAU



**PÔLE COMMUNAL
AGORA**
SIHEM
BOUAKOUIR-GRONI



**NOUVELLES
TECHNOLOGIES**
PHILIPPE NGOÏ



**HYGIÈNE, VIE
SPORTIVE ET
ASSOCIATIVE**
GEOFFRAY THAUVIN

LES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION

Retrouvez les tribunes des groupes de l'opposition sur villeneuve-le-roi.fr



Pascal Pichard



Margaux Charles



Grégory Géminel



Éric Chamault



Patrice Fauquemberg



Rachid Hallaf

MA VILLE



SOMMAIRE MA VILLE

PRÉSENTATION DE LA VILLE	P. 13
DÉMARCHES	P. 14
ÉVÉNEMENTS	P. 17
VILLE PROPRE	P. 19
SÉCURITÉ	P. 21
SE DÉPLACER	P. 23
PARCS ET JARDINS	P. 23





Après la rénovation de la mairie-école, le Relais petite enfance ouvre ses portes à la rentrée.

PRÉSENTATION DE LA VILLE

Située à 15 km au sud-est de Paris, Villeneuve-le-Roi est bordée par la Seine à l'Est et par l'aéroport d'Orly à l'Ouest. Du plateau sur lequel est situé l'aéroport, la ville s'étire à flanc de coteau jusqu'à la Seine, en contrebas.

COMMUNE

Villeneuve-le-Roi

HABITANTS

Villeneuvois, Villeneuvoises

DÉPARTEMENT

Val-de-Marne (94)

RÉGION

Île-de-France

POPULATION

21 214 habitants

SUPERFICIE

843 hectares

ÉQUIPEMENTS DE LA VILLE

Établissements pour l'enfance

- * 4 crèches municipales et un Relais petite enfance
- * 7 écoles maternelles
- * 4 écoles élémentaires
- * 3 collèges
- * 1 lycée polyvalent

Infrastructures sportives

- * 4 gymnases
- * 2 plateaux d'évolution
- * 3 city-stades

- * 1 parc sportif intercommunal (terrain de football synthétique)
- * 1 stade
- * 1 complexe sportif
- * 1 piscine municipale
- * 1 skatepark
- * 1 boulodrome
- * 2 « street workout » (espace d'entraînement extérieur)

Équipements culturels

- * 1 Espace culturel regroupant : une salle de spectacle gradinée (500 places assises), un conservatoire municipal, un hall d'expositions
- * 1 salle des fêtes polyvalente
- * 1 bibliothèque municipale
- * 1 ludothèque
- * 3 salles polyvalentes dédiées aux locations
- * 1 esplanade ouverte (jardin Arpino)

LA VILLE LABELLISÉE

Soucieuse d'une qualité de service exigeante, la Ville dispose de labels, distinctions

et certifications démontrant cet engagement du quotidien.



Qualivilles : l'Accueil unique, l'état civil, la Police municipale, le Forum et le Centre communal d'action sociale (CCAS) détiennent Qualivilles soulignant la qualité de l'accueil, l'information, l'orientation et la réponse donnée aux usagers.



Quali'loisirs : les centres de loisirs certifiés pour la qualité des méthodes pédagogiques, la prise en charge de l'enfant et la relation avec les parents.



Certi'crèche : les 4 crèches sont reconnues pour le travail de qualité accompli par les professionnels.



Trois fleurs : la Ville a d'obtenu une troisième fleur, soulignant la qualité de vie, l'embellissement du paysage, et une démarche écologique respectueuse.

Et aussi ...



Ville active et sportive, Terre de jeux 2024, Ville amie des animaux, etc.



VOS DÉMARCHES

Le nouvel espace d'accueil du centre administratif est un point d'accès unique pour l'ensemble des démarches administratives. Informations pratiques et formulaires également en ligne sur le site Internet de la Ville.

CENTRE ADMINISTRATIF

154^{ter} av. de la République -
94290 Villeneuve-le-Roi
01 49 61 42 42



Du lundi au jeudi :

8h30- 12h30/ 13h30- 17h

Vendredi : 8h30- 12h/ 13h30- 17h

Samedi : 9h - 12h

Les horaires d'ouverture de certains services peuvent varier. Rendez-vous sur villeneuve-le-roi.fr

***Accueil unique**

Des démarches se réalisent à l'Accueil unique mais certaines nécessitent un rendez-vous (CNI et passeports. Pré-demande indispensable sur l'ANTS).

***Enfance**

Inscription dans les écoles, quotient familial, centres de loisirs, etc.

***État civil**

Déclaration de naissance, cimetières, etc. Dossier de mariage et attestation d'accueil sur rendez-vous.

***Urbanisme et habitat**

Permis de construire, déclaration de travaux, aide à l'insonorisation, etc.

***Hygiène**

Interventions dans le cadre de la santé publique et de la lutte contre les nuisances.

PÔLE COMMUNAL DU BORD DE L'EAU

67^{ter}, rue Paul-Bert
01 49 61 42 36

Du lundi au vendredi :
9h-12h30 / 14h-18h



Accueil unique, 154^{ter} av. de la République



Pôle communal, 67^{ter} rue Paul-Bert

***Agence postale communale**

Vente de timbres postaux, dépôt et retrait de colis et lettres recommandées, etc.

***Accueil**

Orienté vers les services présents au Pôle communal.

RELAIS PETITE ENFANCE

4^e rue du Maréchal Foch
01 41 65 95 21

Du lundi au vendredi :

8h30-12h30 / 13h30-17h.

Accueil aux jardins d'éveil du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Demande de place en crèche, assistantes maternelles.

DÉMARCHES EN LIGNE

villeneuve-le-roi.fr

Sur le site Internet de la Ville, des formulaires en ligne permettent d'effectuer de nombreuses démarches.

* Prise de rendez-vous avec l'urbanisme.

* Déclaration préalable, demandes de permis d'urbanisme, de permis de construire, de démolir.

* Demande d'actes d'État civil (naissance, mariage, déclaration de décès, obsèques et sépulture).

* Demande d'autorisations voiries.

* Demande de location de salle.

* Inscription à l'opération tranquillité vacances.

* Candidature pour une offre d'emploi.

* Billetterie municipale.

* Inscription sur les listes électorales.

* Contacter un service ou les élus.

* Pour les demandes et renouvellements de cartes d'identité et passeports, il faut d'abord effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (moncompte.ants.gouv.fr), puis prendre rendez-vous à l'Accueil unique.

Louer une salle

Espace réceptions, à l'angle des rues des Vœux-Saint-Georges et Raoul-Delattre

Salle n°1 : 150 personnes

Salle n°2 : 50 personnes

Salle n°3 : 80 personnes

Mise à disposition des locaux de 9h à 7h30 le lendemain matin.

Chaque salle est équipée de tables, chaises et d'un office avec évier, four à micro-ondes et réfrigérateur.

Les conditions :

* être Villeneuvois

* faire une demande via le formulaire sur le site internet de la ville OU adresser une demande écrite à :

Monsieur le Maire
Service Fêtes et cérémonies
Place de la Vieille-Église
94290 Villeneuve-le-Roi

En précisant

* la salle désirée,

* le nombre de personnes,

* le motif de la demande,

* la copie de la carte d'identité,

* la copie d'un justificatif de domicile (quittance EDF, quittance de loyer, etc.),

* une attestation d'assurance responsabilité civile pour la salle, pour le jour de location, sera demandée.

Il est conseillé de faire la demande plusieurs mois à l'avance.



Espace culturel, 56 bis, avenue Carnot

LES ÉVÉNEMENTS

Parce que les événements permettent de se retrouver dans un cadre festif, la Ville organise de nombreux rendez-vous pour tous les âges et tous les goûts.

- * **Janvier** Cérémonie des vœux du maire.
- * **Février** Salon des métiers, Repas séniors.
- * **Mars** Élections municipales.
- * **Avril** Pâques dans ma ville.
- * **Mai** Les Journées de la nature et de l'environnement, Fête des voisins, Jeux dans ma ville, Fête des mères.
- * **Juin** Fête des sports, Fête de la musique, Feux de la Saint-Jean, etc.
- * **Juillet** Fête nationale.
- * **Septembre** Forum des sports, Fêtes d'automne, etc.
- * **Octobre** Semaine bleue, Octobre rose.
- * **Novembre** Marché de Noël.
- * **Décembre** Noël dans ma ville, colis séniors, cinéma de Noël.

ANIMATION CULTURELLE

En dehors du conservatoire municipal (page 61), la Ville dispose de plusieurs structures permettant de proposer des activités pour tous.

L'Espace culturel

L'Espace culturel comprend une salle gradinée de 500 places, un conservatoire de musique et de danse ainsi qu'un hall d'expositions. Le programme de la saison culturelle fait l'objet d'une publication à part distribuée dans les boîtes aux lettres début septembre et consultable sur le site internet de la ville.

Les réservations sont à effectuer à partir du mardi 10 septembre (sur place, par téléphone ou en ligne) 56^{bis}, avenue Carnot
Tél. : 01 49 61 92 40

Du lundi au vendredi
9h30 - 12h / 14h - 17h
Fermeture au public lundi et jeudi matin.

La bibliothèque municipale Anatole-France

51, rue du Général-de-Gaulle
Tél. : 01 49 61 92 30

Horaires d'ouverture :

"tous publics"

"adultes uniquement"

* Mardi

10h-12h30 / 16h-18h

* Mercredi

10h-12h30 / 14h-18h

* Vendredi

10h-12h30 / 16h-18h

* Samedi

10h-12h30 / 14h-18h

* Dimanche **9h30-12h30**

Petites vacances scolaires :

Horaires susceptibles d'être modifiés.

La ludothèque

La ludothèque se situe à la salle Pablo-Neruda au 2^e étage de la bibliothèque municipale. Possibilité de jouer et d'emprunter des jeux de société.

Ouverture au public :

* Mardi, mercredi et

vendredi de 16h à 18h

* Samedi 10h-12h et 14h-18h

* Dimanche 9h30-12h30

Petite vacances scolaires :

Horaires susceptibles d'être modifiés.



La cérémonie des vœux est un moment de rencontre à l'Espace culturel.





Des agents municipaux de la propreté assurent le nettoyage des rues.

VILLE PROPRE

Pour toutes questions concernant la collecte des déchets et encombrants (demande de bacs, d'éco composteurs), il faut contacter le Grand-Orly Seine Bièvre au 01 78 18 22 25.

Plus de détails sur grandorlyseinebievre.fr

Composteurs

La Ville, en concertation avec le Grand-Orly Seine Bièvre, a décidé de fournir aux Villeneuvois des éco-composteurs et lombricomposteurs pour favoriser le recyclage des bio déchets. Le formulaire de demande se trouve sur le site Internet de la ville.

Déchets ménagers

Le territoire communal est divisé en 4 zones. Des jours de collecte sont attribués à chacun des secteurs. Le ramassage comprend les ordures ménagères, les emballages et journaux, le verre et les déchets végétaux (ces derniers pour

les pavillons uniquement, de mi-mars à mi-décembre).

Encombrants

Collecte sur rendez-vous auprès du territoire Grand-Orly Seine Bièvre en appelant le **01 78 18 22 25**. Les gravats, équipements électriques, vitreries et miroirs sont interdits.

Équipements électriques

Le site www.ecosystem.eco donne des solutions pour ses appareils électriques et électroniques. Plus d'informations au **01 78 18 22 25**.

Déchèterie

Rue des Vœux-Saint-Georges.

Ouverte toute l'année

En semaine de 14h à 19h, sauf le jeudi.

Samedi 9h30 - 13h / 14h - 19h

Dimanche 9h30 - 13h

Fermée les jours fériés

Un badge nominatif est obligatoire pour accéder à la déchèterie.

POUR L'OBTENIR

Rendez-vous sur place avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Réservé uniquement aux particuliers avec véhicules de tourisme.

Demande de poubelle

Contactez le territoire Grand-Orly Seine Bièvre au **01 78 18 22 25**. S'il s'agit d'un remplacement à la suite d'un vol, il faut joindre la copie de la main courante déposée auprès de la Police municipale.

Déchets verts

Un service de collecte de déchets végétaux en bac et pour les branchages en fagots ficelés est proposé du printemps à mi-décembre.

La déchèterie est à la disposition des particuliers, avenue des Vœux-Saint-Georges.

Il est strictement interdit de procéder au brûlage à l'air libre, pratique dangereuse pour la santé et l'environnement.



LA SÉCURITÉ

Le poste de police abrite la police municipale et des permanences de la police nationale.

**56, avenue Carnot,
de 9h à 17h**

01 45 97 04 24

**Patrouille de 7h à minuit :
06 71 26 31 98**

Au-delà de ses missions habituelles (troubles de voisinage ou sur la voie publique, problèmes de stationnement et de circulation, etc.), les agents de la Police municipale proposent des services spécifiques.

Surveillance régulière des habitations

**Opération tranquillité
vacances**

Dispositif en vigueur toute l'année, y compris pour le week-end.

Alarme anti-intrusion

Possibilité de relier le système d'alarme de son logement au poste de Police municipale. Convention à télécharger sur le site Internet ou à remplir directement au poste de police.

Kit anti-détresse pour les commerces

Alerter directement les forces de police par un bouton d'appel en urgence. Location ou achat (avec une participation de la Ville).

Voisins vigilants

Tous les habitants peuvent y adhérer en s'inscrivant sur voisinsvigilants.org

Dépôt de plaintes

Deux permanences hebdomadaires de la Police nationale se tiennent au poste de police (56, avenue Carnot) :

*Lundi 12h-17h

*Jeudi 9h-14h

**Pour prendre rendez-vous :
téléphone au 01 45 97 04 24 ou à l'accueil du poste de police municipale.**

Café police

Se rencontrer et échanger de manière informelle pour fluidifier les relations entre les habitants et les policiers.

*Tous les deuxièmes dimanches de chaque mois, de 10h à 12h, au marché provisoire.

Toutes les dates sur villeneuve-le-roi.fr

Conciliateur de justice

Ces permanences régulières peuvent concerner des problèmes de voisinage, des différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, des

litiges de la consommation, de contrats de vente, de travaux ou de prestations de services.

Conseils juridiques

Vous êtes confrontés à un souci juridique ou administratif ? La ville propose les services d'un avocat pour informer, répondre à toutes les interrogations et si besoin, orienter vers les structures adaptées.

Des permanences sont aussi organisées au poste de police. **Inscription à l'accueil du Forum au 01 45 97 79 20**



La Police municipale dispose de locaux accueillants.



Échanger avec les policiers municipaux pour mieux comprendre leurs missions.



SE DÉPLACER

BUS...

Ligne n°480

Connectée à l'aéroport et au tramway T7, à la ligne de métro 14, ce bus passe par Ablon, puis l'avenue Le Foll, avant de rejoindre la gare de Villeneuve-Saint-Georges.

Ligne n°482

Elle permet de relier le Bord de l'eau, Parc-en-Seine, la gare de Villeneuve-le-Roi, le marché, le centre-ville, les cimetières, le Fer à Cheval, le centre commercial Belle-Épine. Elle possède une connexion avec le tramway T9 via l'arrêt Gaston-Viens et avec le métro 14 via l'arrêt Pont de Rungis.

Ligne n°483

De Choisy à Villeneuve-Saint-Georges en passant par la place Soupault, la gare d'Ablon, le lycée Marianne et le collège Noblecourt. Elle possède une connexion avec le tramway T9 via l'arrêt Gaston-Viens. Infos trafic et horaires sur l'application Île-de-France Mobilités

La Licorne

Cette ligne est accessible gratuitement aux Villeneuvois (titre de transport spécial à demander à la mairie). Renseignements au 01 49 61 42 42 ou sur le site Internet de la ville.

RER...

RER C

Via la gare de Villeneuve-le-Roi, la ligne C permet de rallier Paris rapidement.



Marché provisoire

Les habitants du Haut-Pays peuvent prendre le RER C à la gare d'Orly Ville.

RER D

De l'autre côté du pont, la gare de Villeneuve-Saint-George permet de prendre le RER D et rallier Paris par la Gare de Lyon, par exemple.

LES CIMETIÈRES

Ancien cimetière :
[route de Choisy](#)
Nouveau cimetière :
[rue du Grand-Godet](#)

S'adresser au service État civil pour tout achat, renouvellement, conversion de concession.

OUVERTURE

8h-16h45 du 1^{er} nov. au 31 mars
8h-17h45 du 1^{er} avril au 31 octobre.

LE MARCHÉ PROVISOIRE

En attendant la construction du nouveau marché de la Faisanderie, les commerçants se trouvent sur le marché provisoire au 55, rue du Général-de-Gaulle, juste en face de l'ancien marché. Des parkings sont prévus autour de la surface commerciale.

OUVERTURE

Mardi, vendredi et dimanche
8h-13h

PARCS ET JARDINS

La ville compte plus de 300 000 m2 d'espaces verts dont de nombreux parcs et jardins publics accessibles pour la promenade ou la détente.

OUVERTURE

8h-18h du 1^{er} nov. au 31 mars
8h-20h le reste de l'année





Parc du Bois Soupault

➔ **Parc de la mairie**

Il comporte le menhir historique de la Pierre Fitte et la zone refuge de la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

Parc du Bord de l'eau

Lien végétal et récréatif entre la rue Paul-Bert et les bords de Seine.

Parc du Bois Soupault

5 000 m² de verdure et de jeux d'eau en plein cœur de ville (place du kiosque).

Square Stourport

Espaces de jeux et de végétation au cœur du vieux village (Haut-Pays, rue de la Mairie).

Jardin Arpino

Théâtre de verdure utilisé en connexion avec l'Espace culturel, le Forum et la piscine (avenue Carnot).

Jardin des Senteurs

Flours et plantes aromatiques ponctuent ce jardin situé au croisement des avenues Doumer et Painlevé.

Promenade des Mariniers

Végétalisation et terrain multi-sports en bord de fleuve à l'extrémité de la Voie de Seine.

Plaine des Jeux

Espace vert, skatepark et terrain multi-sports au bout de la rue Delattre.

Square São Pedro do Sul

Dédié à la ville jumelle, ce parc abrite des arbres venus du Portugal, quai de Halage juste devant les péniches.

Coulée verte

33 000 m² le long de la Voie de Seine.

Espace naturel de la Pierre-Fitte

Sur l'avenue du Front-de-Seine, un patrimoine naturel essentiel. Fermé l'hiver.

JUMELAGES

Avec Stourport-on-Severn (Angleterre)

Villeneuve-le-Roi est jumelée depuis 1971 avec la ville anglaise de Stourport-on-Severn, à la population comparable (près de 20 000 habitants) et située près de Birmingham.

Avec Vratsa (Bulgarie)

Depuis les années 1980, la commune est jumelée avec Vratsa, ville bulgare de 70 000 habitants, située au pied de la chaîne des Balkans.

Avec São Pedro do Sul (Portugal)

Le jumelage avec cette ville de 17 000 habitants, réputée pour sa station thermale (la plus importante du pays), est symbolisé par la création du square du même nom, le long du quai de Halage.

Avec Arpino (Italie)

Située à 120 km de Rome et de Naples dans la province de Frosinone (Latium), cette ville est le berceau du célèbre Cicéron.

L'ACTUALITÉ MUNICIPALE

Villeneuve Magazine

Distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres.

Site Internet de la ville villeneuve-le-roi.fr

Facebook de la ville @mairiedevilleneuveleroi



Instagram de la ville @villedevilleneuveleroi



LinkedIn Ville de Villeneuve-le-Roi



TikTok de la ville @villedevilleneuveleroi



Youtube @VilleneuveleRoiOfficielle



Écrans d'accueil dynamiques

Actualités, agenda, menus, etc., sont affichés sur les écrans disposés aux accueils du public :

Accueil unique, CCAS, Espace culturel, Pôle communal, résidence Jean-Rostand, Le Forum.

Newsletter

Une lettre d'informations de la ville avec une vidéo du maire en préambule, à recevoir directement sur son adresse mail toutes les semaines. Inscription sur villeneuve-le-roi.fr.



Application

S'informer ou signaler. L'application de la ville est disponible via Apple store ou Google play.



Autres publications

Point sur..., programme de la saison culturelle, Guide seniors, l'agenda des animations, etc.

PETITE ENFANCE
ENFANCE
ENSEIGNEMENT



SOMMAIRE PETITE ENFANCE - ENFANCE - ENSEIGNEMENT

VOS INTERLOCUTEURS**P. 28**

Les élues, le pôle petite enfance et enfance/enseignement, contacts écoles/crèches

SERVICE PETITE ENFANCE**P. 29**

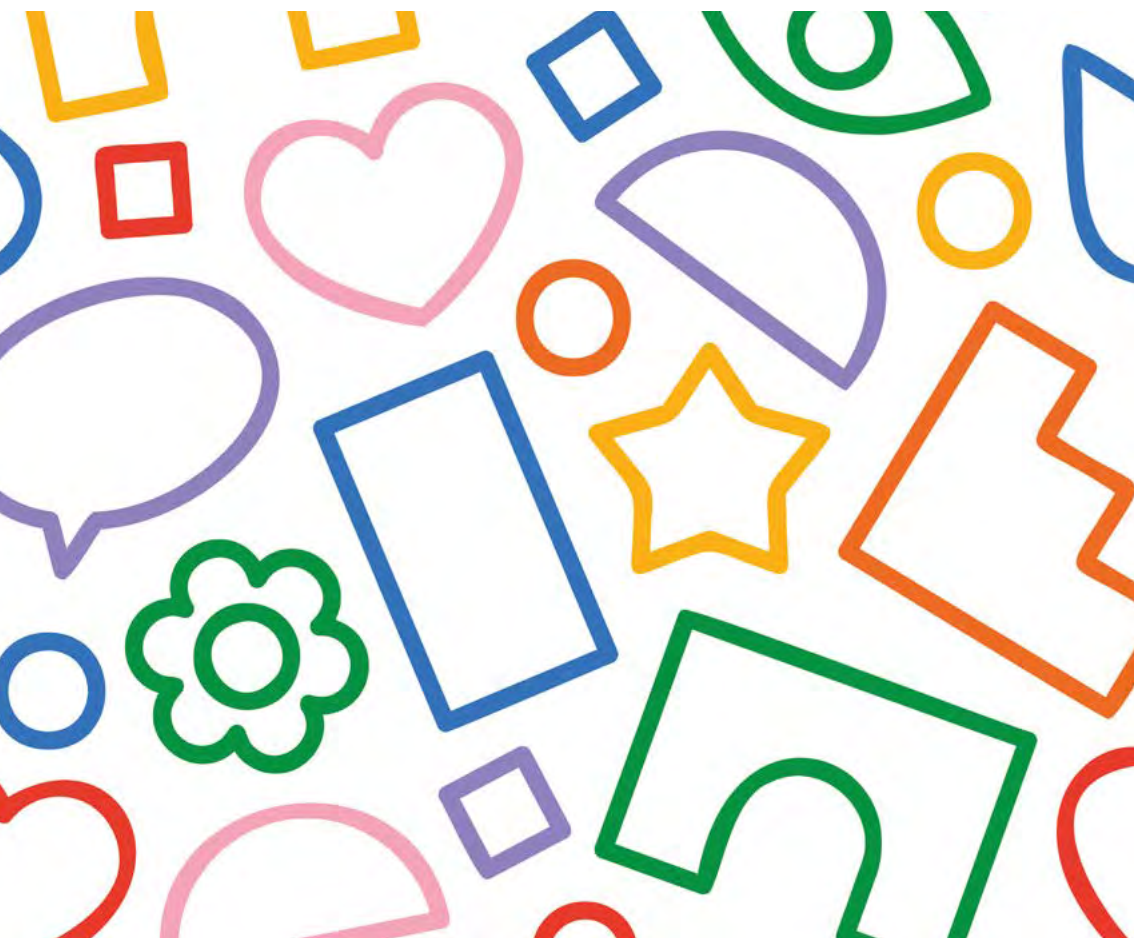
Demande de place en crèche

SERVICE ENFANCE**P. 29**

Les accueils de loisirs, inscriptions, accueils du matin et du soir, restauration scolaire, quotient familial

SERVICE ENSEIGNEMENT**P. 32**

L'organisation scolaire, comment inscrire votre enfant à l'école, les aides à la scolarité, les activités proposées aux écoles, les classes de découverte et sortie, la santé à l'école, les partenaires



VOS INTERLOCUTEURS

- Les élus -

Catherine Galichet • Adjointe au maire (enfance et enseignement) 01 49 61 42 42

Dominique Fossoyeux • Conseillère municipale (petite enfance) 01 49 61 42 42

Evelyne Le Corre • Conseillère municipale (enseignement)

Véronique Kuhn • Conseillère municipale (conseil municipal des enfants)

- Le pôle enfance * enseignement * petite enfance -

ACCUEIL UNIQUE, CENTRE ADMINISTRATIF

154^{ter} av. de la République - 94290 Villeneuve-le-Roi
01 49 61 42 42

Du lundi au jeudi : 8h30-12h30/13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h/13h30-17h

Samedi : 9h-12h

- Contacts écoles -

ÉCOLES MATERNELLES

Cités-Unies 2, rue Mascaux - 01 49 61 36 86

Annie-Fratellini 29, voie Normande - 01 49 61 20 03

Pauline-Kergomard 58, av. Carnot - 01 49 61 36 43

Paul-Painlevé 100, av. Paul-Painlevé - 01 45 97 83 51

Paul-Éluard 70, rue J.J.-Rousseau - 01 49 61 36 87

Paul-Bert 61, rue Paul-Bert - 01 45 97 42 20

Camille-Claudé 11, av. Maréchal-de-Turenne - 01 43 74 78 35

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Jean-Moulin 154, av. de la République 01 45 97 84 50

Paul-Painlevé 100, av. Paul-Painlevé - 01 45 97 83 58

Jules-Ferry 26, rue des Tilleuls - 01 49 61 56 42

Paul-Bert 61, rue Paul-Bert - 01 49 61 93 40

- Adresses des crèches et du RPE -

Les Frimousses 27, voie Normande

Les Petits Matelots 15, av. du Maréchal-de-Turenne

Les Petits Pas 9, av. Leblanc-Barbedienne

Les Oisillons Pôle communal, 67^{ter}, rue Paul-Bert

Relais Petite enfance 4, rue Maréchal Foch - 01 41 65 95 21

Le Guide d'accueil de la Petite enfance est disponible sur demande.

SERVICE ENFANCE

Il intervient avant et après l'école. Le service enfance gère les accueils du matin et du soir et les accueils de loisirs sans hébergement. Ce service propose des activités variées (manuelles, culturelles, pédagogiques, etc.) adaptées à l'enfant.

LES ACCUEILS DE LOISIRS



L'accueil de loisirs est un lieu ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, scolarisés en maternelle ou en élémentaire. Il est conçu comme un partenaire éducatif pour les enfants et leurs familles. La Ville dispose de sept accueils de loisirs : trois pour les écoles élémentaires et quatre pour les écoles maternelles.

L'accueil

Les accueils de loisirs fonctionnent les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant

les vacances scolaires de 7h à 19h (avec repas). En cas d'arrivée de l'enfant après 9h15, il est obligatoire de prévenir l'accueil de loisirs de sa présence, avant cet horaire. Les pré-inscriptions peuvent aussi se faire par demi-journée, avec ou sans repas. Les animateurs sont titulaires du BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) ou du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Le projet pédagogique

Les accueils de loisirs organisent leurs activités en accord avec les ambitions éducatives de la commune :

- * Participer à la transmission des connaissances et à l'éducation des enfants.
- * Favoriser l'intégration de tous.
- * Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs.
- * Permettre aux enfants de comprendre le monde dans lequel ils vivent.

Chaque accueil de loisirs a un projet pédagogique propre. Ce projet détermine un thème autour duquel s'organisent la plupart des activités (sport, culture, environnement, etc.).



Micro crèche pavillon Besnard



DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE

Les dossiers peuvent être déposés dès le 5^e mois de grossesse révolu, après avoir pris rendez-vous avec le service municipal de la petite enfance au 01 49 61 42 42.



Taille des vignes avec l'école Jules-Ferry

INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Afin de garantir un accueil de qualité et des conditions optimales de sécurité, tout enfant désireux de fréquenter un accueil de loisirs doit être inscrit au préalable.

Cette inscription s'effectue par l'intermédiaire de l'espace famille du site Internet de la Ville (les codes d'accès s'obtiennent auprès de l'Accueil unique du centre administratif). À défaut de cette inscription et d'être à jour dans le règlement des factures (toutes prestations confondues), l'enfant ne pourra pas être accepté.

Une priorité d'inscription est accordée aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle ou suivent une formation qualifiante.

* Le calendrier des vacances et des périodes d'inscriptions

se trouve sur le site Internet : villeneuve-le-roi.fr

LES ACCUEILS DE LOISIRS

MATERNELLE
Annie-Fratellini 01 49 61 37 76

ÉLÉMENTAIRE
Charlie-Chaplin 01 49 61 56 06

MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE
Paul-Bert 01 49 61 42 48

MATERNELLE
Paul-Painlevé 01 49 61 40 89

ÉLÉMENTAIRE
Paul-Painlevé 06 70 30 51 32

LES ACCUEILS DU MATIN ET DU SOIR

La Ville dispose de onze accueils : quatre pour les écoles élémentaires et sept pour les écoles maternelles. Les activités s'inscrivent dans la continuité de celles des accueils de loisirs.

Les accueils fonctionnent le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant les périodes scolaires.

Ils sont ouverts de 7h à 8h30 (ou 8h45) et de 16h15 (ou 16h30) à 19h pour les accueils des maternelles, et de 17h45 à 19h pour les élémentaires.

MATERNELLE
Cités-Unies 01 49 61 19 69
Annie-Fratellini 01 49 61 37 76
Paul-Éluard 01 45 97 79 65
Pauline-Kergomard 01 45 97 72 45
Camille-Claudel 01 46 80 42 46

ÉLÉMENTAIRE
Charlie-Chaplin 01 49 61 56 06
Jules-Ferry 01 49 61 36 54

MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE
Paul-Bert 01 49 61 42 48

MATERNELLE
Paul-Painlevé 01 49 61 40 89

ÉLÉMENTAIRE
Paul-Painlevé 06 70 30 51 32

RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque école dispose d'un restaurant scolaire.

La restauration est un temps de loisirs où sont privilégiées la détente et la convivialité, tout en permettant une récupération. Le service de restauration concerne environ 1 700 enfants et est effectué dans la plupart des sites avec un double service. La réservation des repas n'est pas nécessaire. L'animation et la surveillance du temps de restauration sont assurées par le personnel communal.

QUOTIENT FAMILIAL

Le calcul du quotient familial permet aux familles de régler des services scolaires et périscolaires (restauration, accueils) en fonction de leurs ressources.

Mode de calcul

Le quotient familial est calculé par les agents d'accueil du service enfance/enseignement de début avril à fin août.

Se munir des pièces suivantes :

*Pour les nouveaux arrivants : livret de famille ou extrait de moins de

3 mois de la copie intégrale de l'acte de naissance de chaque personne vivant au foyer.

*Pour les usagers ayant déjà un quotient familial, si changement de situation : pages du livret de famille modifiées (naissance, divorce, décès, etc.).

*Le cas échéant, jugement de divorce ou ordonnance de non-conciliation.

*Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité/gaz, téléphone fixe, eau, etc.).

*Pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement et justificatif

de domicile au nom de l'hébergeant + justificatif d'hébergement au nom de l'hébergé.

*Avis d'imposition ou de non-imposition 2023 du foyer fiscal.

*Dernier bulletin de salaire ou décompte France Travail de chacun des conjoints.

*Attestation de versement de prestations sociales (ARS, APL, allocations familiales, etc.).

*Attestation de l'assurance extrascolaire de l'enfant.

Attention !

Si le quotient familial n'est pas calculé dans les délais impartis, la facturation se fera au tarif exceptionnel «le plus élevé».

En cas de changement de situation financière, familiale ou autre, il est impératif d'en informer le service enfance/enseignement le plus tôt possible afin d'établir un quotient familial provisoire pour trois mois, renouvelable sur présentation de justificatifs de revenus.

Tarifs des activités

Calculés en fonction du quotient familial, ils sont disponibles au service enfance/enseignement.



QUOTIENT FAMILIAL

Le calcul du quotient familial s'effectue auprès de l'Accueil unique de début avril à fin août pour une application au 1^{er} septembre.

Restauration à l'école Jean-Moulin

SERVICE ENSEIGNEMENT

Le service enseignement s'occupe des inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires, ainsi que de la restauration scolaire. Il propose également un accompagnement dans les demandes d'aides mises en place par la Ville.

ORGANISATION SCOLAIRE DE L'ANNÉE 2025/2026

*Les horaires sont décalés
(15 minutes entre les écoles
maternelles et élémentaires),
sauf pour les groupes
scolaires constitués d'une
école maternelle et d'une
école élémentaire (Paul-
Painlevé et Paul-Bert).*

COMMENT INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE ?

*Pour toute inscription
à l'école (maternelle
ou élémentaire), il est
nécessaire de se présenter
au service enfance/
enseignement.*

Se munir des pièces suivantes :

- * dernier bulletin de salaire
(ou décompte France
travail) de chacun des
conjointes.
- * photocopie complète du
dernier avis (ou des avis)
d'imposition du foyer.
- * attestation de versement
de prestations sociales
(CAF, APL, RSA...).

JEAN-MOULIN ♦ JULES-FERRY

	Accueil du matin	Classe	Pause méridienne	Classe	Études / Accueil du soir
Lundi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h
Mardi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h
Mercredi	7h-19h Accueil de loisirs				
Jeudi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h
Vendredi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h

CITÉS-UNIES ♦ ANNIE-FRATELLINI ♦ PAUL-ELUARD ♦ PAULINE-KERGOMARD ♦ CAMILLE-CLAUDEL

	Accueil du matin	Classe	Pause méridienne	Classe	Accueil du soir
Lundi	7h-8h45	8h45-12h	12h-13h45	13h45-16h30	16h30-19h
Mardi	7h-8h45	8h45-12h	12h-13h45	13h45-16h30	16h30-19h
Mercredi	7h-19h Accueil de loisirs				
Jeudi	7h-8h45	8h45-12h	12h-13h45	13h45-16h30	16h30-19h
Vendredi	7h-8h45	8h45-12h	12h-13h45	13h45-16h30	16h30-19h

PAUL-PAINLEVÉ MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

	Accueil du matin	Classe	Pause méridienne	Classe	Études / Accueil du soir
Lundi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h
Mardi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h
Mercredi	7h-19h Accueil de loisirs				
Jeudi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h
Vendredi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h

PAUL-BERT MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

	Accueil du matin	Classe	Pause méridienne	Classe	Études / Accueil du soir
Lundi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h
Mardi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h
Mercredi	7h-19h Accueil de loisirs				
Jeudi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h
Vendredi	7h-8h30	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15	16h15-19h



NOUVELLE INSCRIPTION EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Un certificat
de radiation de
l'école antérieure
est indispensable.

*photocopie du carnet de santé (pages consacrées aux vaccins de l'enfant).

*livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de trois mois de chaque personne vivant au foyer.

*jugement de divorce ou ordonnance de non-conciliation en cas de divorce ou de séparation.

Pour les personnes hébergées :

attestation d'hébergement et justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + justificatif d'hébergement au nom de l'hébergé.

À l'école maternelle

Les inscriptions scolaires se déroulent à partir du mois de février pour la rentrée scolaire suivante.

L'école maternelle est obligatoire dès 3 ans. Les écoles accueillent les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2022. Le service enfance/enseignement transmet aux directeurs d'école les fiches d'inscription en

fonction du secteur de la carte scolaire. Seuls les directeurs d'établissement sont habilités à procéder à l'admission des enfants dans leurs écoles.

À l'école élémentaire

Les inscriptions s'effectuent tout au long de l'année civile auprès du service municipal enfance/enseignement.

Les aides à la scolarité

- *Études surveillées,
- *pochettes scolaires,
- *dictionnaires...

Les études surveillées

Encadrées par les enseignants, les études surveillées sont proposées dans toutes les écoles élémentaires de la ville de 16h15 à 17h45, avec un temps de détente de 16h15 à 16h45. Pour des raisons de sécurité, tout enfant présent à l'école après 16h15 sera automatiquement conduit à l'étude et ne pourra sortir qu'après l'étude. Un enfant souhaitant fréquenter les

études surveillées doit obligatoirement être inscrit auprès de l'école.

Tarifs : se renseigner à partir de début septembre au service enfance/enseignement.

Le Rased (Réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)

La mission du Rased est d'apporter une attention particulière aux enfants présentant des difficultés d'adaptation scolaire. Ses interventions se réalisent à l'école Paul-Bert élémentaire, en étroite collaboration avec le médecin scolaire. L'équipe se compose, entre autres intervenants, d'un psychologue qui effectue des permanences régulières. En outre, il convient de souligner la présence d'enseignants spécialisés (unité pour les enfants non-francophones arrivants) et dans toutes les écoles, d'enseignants d'adaptation qui permettent d'accompagner de façon individualisée les enfants en difficulté.



→ **Classe Ulis**

Une classe Ulis (unité localisée d'inclusion scolaire) pour les enfants en situation de handicap est ouverte à l'école Paul-Bert élémentaire et Paul-Painlevé élémentaire.

La pochette scolaire

Le jour de la rentrée, la mairie offre une pochette scolaire à chaque enfant des classes élémentaires. Leur contenu est défini avec les enseignants et en fonction des niveaux scolaires.

Les dictionnaires

Chaque enfant de CEI se voit offrir un dictionnaire en début d'année, qu'il utilisera tout au long de ses études.

Les bibliothèques

La municipalité participe, sous forme de dotations, au renouvellement des ouvrages.

Le livre-souvenir

ÉCOLES MATERNELLES

En fin d'année scolaire, la municipalité offre aux enfants de grande section un livre choisi par les enseignants et en lien avec le projet d'école.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Tous les enfants de CM2 reçoivent de la municipalité, un livre choisi par les enseignants, remis fin juin.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX ÉCOLES

En partenariat avec les directeurs d'établissement.

La gymnastique

La Ville met à disposition des gymnases et des éducateurs sportifs pour permettre aux écoles

d'effectuer des activités sportives adaptées à leurs projets pédagogiques.

La bibliothèque municipale

Dans le cadre de leurs projets pédagogiques, les écoles peuvent se rendre à la bibliothèque municipale, participer à des expositions et assister à « L'heure du conte ».

La piscine

Apprentissage de la natation et activités aquatiques encadrés par des moniteurs diplômés pour les enfants de la ville scolarisés des grandes sections de maternelle au CM2. Cette action s'inscrit dans le projet pédagogique de la piscine.

CLASSES DE DÉCOUVERTE ET SORTIES

Les classes de découverte

La municipalité demande aux écoles élémentaires le projet des enseignants souhaitant participer à une « classe de découverte » sans nuitée. La Ville finance chaque année deux classes par école élémentaire.

Les sorties de fin de cycle

Pour fêter la fin du cycle primaire, la municipalité offre à tous les enfants de CM2 une sortie de fin d'année. Les destinations sont choisies par les enseignants.

LA SANTÉ

Pour se prémunir de certaines maladies, des vaccinations sont obligatoires. Ci-contre, le tableau récapitulatif.

LES PARTENAIRES

En plus des enseignants, d'autres intervenants participent à la vie de l'école : les associations de parents d'élèves et le personnel communal non-enseignant. Les enfants sont également des partenaires associés, à travers les conseils d'enfants au sein de chaque classe et le Conseil municipal des enfants (CME).

Les associations de parents d'élèves

Dès la rentrée scolaire, les fédérations de parents d'élèves se font connaître des familles. Les élections des représentants des parents ont lieu dans chaque école et ces représentants siègent aux conseils d'écoles. La municipalité met à disposition des fédérations de parents d'élèves un panneau d'affichage à la sortie de chaque école.

Les conseils d'écoles

Maternelles ou élémentaires, chaque école dispose de son conseil d'école qui se réunit trois fois par an. En séance, un ordre du jour est proposé par le chef d'établissement et les membres du conseil d'école.

Composition :

- *le chef d'établissement
- *le maire et/ou un représentant du Conseil municipal
- *les délégués des parents d'élèves élus aux dernières élections
- *les enseignants

Âge approprié	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons										6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	65 ans et +
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois						
BCG															
DTP et Coqueluche														Tous les 26 ans	Tous les 10 ans
Hib															
Hépatite B															
Pneumocoque															
ROR															
Méningocoques ACWY															
Méningocoque B															
Rotavirus															
HPV															
Grippe															Tous les ans
Covid-19															Tous les ans
Zona															75 ans et +
VRS															

- *le personnel Atsem (non-enseignant)
- *l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription
- *le délégué départemental de l'Éducation nationale

Le personnel non-enseignant

La municipalité met à la disposition des maternelles du personnel communal : les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem). Ces agents assistent au quotidien les enseignants dans leur travail auprès des enfants. Des agents d'entretien sont également affectés aux écoles, afin d'assurer les services de restauration scolaire et d'entretien des locaux. La sécurité des élèves aux abords des écoles élémentaires est assurée par les agents municipaux et la Police municipale.

L'Éducation nationale

INSPECTION DÉPARTEMENTALE
33, rue des Hautes Bornes
94 310 Orly
01 48 90 40 86

Le Conseil municipal des enfants

Les enfants de CMI/CM2 désignent chaque année les élus du Conseil municipal des enfants (CME) dans l'enceinte de leur école. Ce conseil se réunit en assemblée plénière sous la présidence du maire et en commissions thématiques les samedis, en présence d'animateurs. Les enfants peuvent aborder tous les sujets, discuter, poser des questions et surtout mettre en place des projets qui leur tiennent à cœur, au moyen d'une dotation budgétaire. Des visites des services municipaux et de monuments nationaux sont également au programme du CME, ainsi qu'une présence lors des commémorations.

Calendrier des vacances

RENTÉE SCOLAIRE 2025
lundi 1^{er} septembre

TOUSSAINT
du samedi 18 octobre au
lundi 3 novembre 2025

NOËL
du samedi 20 décembre au
lundi 5 janvier 2026

HIVER
du samedi 21 février au
lundi 2 mars 2026

PRINTEMPS
du samedi 18 avril au
lundi 4 mai 2026

ÉTÉ
Fin des cours vendredi
3 juillet 2026.

Il est nécessaire de remettre à l'école une attestation d'assurance prouvant que celui-ci est assuré pendant le temps scolaire et périscolaire.

JEUNESSE ET SPORTS



SOMMAIRE JEUNESSE ET SPORTS

VOS INTERLOCUTEURS	P. 38
CAP'JEUNESSE	P. 39
ACCUEIL LOISIRS ADOS	P. 41
CAP'SPORT	P. 42
PISCINE MUNICIPALE	P. 43
ANNUAIRES DES CLUBS SPORTIFS	P. 44 - 56
Clubs multi-activités	p. 44
Sports aquatiques	p. 49
Sports collectifs	p. 51
Sports de combat	p. 53
Sports individuels	p. 56



VOS INTERLOCUTEURS

- Les élus -

Élodie Thoury • Adjointe au maire chargée des sports

Geoffroy Thauvin • Conseiller municipal chargé de la vie sportive

David Hourdeau • Conseiller municipal chargé de la jeunesse

- Le service de la jeunesse et des sports -

15, rue de la Mairie - 94290 Villeneuve-le-Roi
01 49 61 42 77 / 46 66

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
10h - 12h / 14h - 17h

Vendredi :
10h - 12h

Les antennes d'activité

Jules-Verne
3 bis, rue Louis-Moreau - 01 49 61 94 40 / 06 09 81 88 92

Le Nautilus
11, allée des pins, quartier du Bord de l'eau

Période scolaire
Du lundi au vendredi : 16h30 - 19h • Le mercredi : 13h30 - 19h

Période de vacances
Du lundi au vendredi : 9h30 - 17h30

TARIF SELON QUOTIENT FAMILIAL

Calcul du quotient familial

***DIVISER** l'ensemble des
revenus déclarés/12

***AJOUTER** ensemble les
prestations sociales (CAF,
APL, etc.)

*** DÉDUIRE** le loyer mensuel
hors charges ou la mensualité
de remboursement d'emprunt
hors assurances
***DIVISER** enfin par le
nombre de personnes vivant
au foyer.

Tranches du quotient familial

Catégorie A	0 à 388 €
Catégorie B	389 à 592 €
Catégorie C	593 à 776 €
Catégorie D	777 à 1 000 €
Catégorie E	+ 1 001 €

Retrouvez l'ensemble des tarifs selon votre quotient familial sur le site de la ville
villeneuve-le-roi.fr



CAP'JEUNESSE

SCOLARITÉ/ ORIENTATION

- Parce qu'il n'est pas toujours simple pour un jeune et sa famille de s'y retrouver, le service jeunesse propose :
- * De l'information sur l'orientation scolaire, les parcours, les filières et les métiers visés.
 - * Une aide à la recherche de stage.
 - * Une orientation vers les partenaires.
 - * Un salon des métiers et de l'orientation.
 - * Exclusion temporaire : afin d'accompagner au mieux le jeune en difficulté sociale et / ou scolaire l'équipe de la jeunesse pallie à l'exclusion définitive en mettant

en place un programme adapté, en partenariat avec les équipes pédagogiques des collèges.

- * Pause méridienne : lors des pauses du midi, les collégiens peuvent rencontrer les animateurs de la jeunesse sur les points écoute au sein des collèges de la ville.

INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

- * Aide à la rédaction de CV / lettres de motivation.
- * Aide à la recherche de formations / jobs.
- * Informations collectives sur les dispositifs d'insertion (garantie jeunes, service militaire volontaire, mission locale, École de la 2^e chance, etc.).
- * Informations sur les dispositifs d'engagement (service civique / service

volontaire Européen ou International / chantiers bénévole, monde associatif).

- * Offres de formations / d'emplois, salons des métiers.

FORMATIONS

Des formations sont organisées pour donner un coup de pouce aux jeunes en les aidant à se constituer leurs propres richesses, en travaillant dans le domaine de l'animation.

- * Formation générale au Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (1^{re} partie du BAFA). Pré-inscriptions dès le mois d'octobre.

DISPOSITIF JOBS D'ÉTÉ

Afin d'accompagner les jeunes dans leurs premiers pas professionnels, la Ville reconduit les jobs d'été.



➔ Il est proposé plusieurs contrats à des jeunes villeneuvois âgés de 18 à 25 ans, d'une durée de 15 jours pour accomplir des missions au sein des services techniques (équipes voirie, espaces verts et bâtiments) ou du service du Perf (Personnel d'entretien, de restauration et de festivités). Une fois les lettres de motivation et les CV étudiés, des entretiens seront proposés aux candidats pré-sélectionnés avec la direction des ressources humaines.

DISPOSITIF « BOOSTE TES PROJETS »

Le dispositif permet aux jeunes de 16 à 25 ans de solliciter une bourse (de 100 à 300 euros). Pour financer une formation

Bafa en internat, une formation secourisme, créer un événement culturel ou sportif, une action solidarité locale, une action promotion éco citoyenneté, de développement durable, pour les études, formations et mobilités, etc. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage comme bénévole à s'investir dans une association locale pour une durée de 10 à 30 heures en fonction du montant de la bourse attribuée.

LES AUTRES AIDES POSSIBLES

Soutien méthodologique (ressources, recherches de financement, constitution de dossiers, etc.).

MISSION LOCALE

Emploi, formation, orientation, vie quotidienne, etc. La Mission locale, association financée par l'État et les collectivités, intervient pour accompagner sur le chemin de l'autonomie les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté. La structure s'adresse aux jeunes de Villeneuve-le-Roi mais aussi d'Ablon-sur-Seine, Orly et Choisy-le-Roi.

Information :

7, avenue Adrien-Raynal
94310 Orly
(RDC bas, porte 10)
www.mlocva.fr
Facebook: [facebook.com/MissionLocaleOCVA](https://www.facebook.com/MissionLocaleOCVA)



Ateliers pour le BAFAs



Cérémonie des jeunes talents

ACCUEILS LOISIRS ADOS

Destiné aux jeunes de 11 à 17 ans, cet accueil collectif de mineurs propose des programmes d'activités, des sorties, des ateliers socioculturels à l'année, après l'école ou le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires. Deux sites accueillent les jeunes : l'accueil Jules-Verne, dans le Haut-Pays, et le Nautilus dans le quartier du Bord de l'eau.

Renseignements et inscriptions 01 49 61 46 88

Dossier d'inscription à déposer :

- * Une fiche d'inscription (préalablement retirée au service jeunesse et sports ou sur le site internet de la ville) dûment remplie
 - * Un justificatif de domicile
 - * Un questionnaire de santé
- Documents nécessaires au calcul du quotient.

Tarif unique d'adhésion annuelle : 5€

ATELIERS ÉDUCATIFS POUR LES 11-17 ANS

En période scolaire et durant les vacances, l'équipe d'animation propose une programmation d'activités et des ateliers socioculturels variés.

Danse

Bouger son corps au rythme effréné de la musique.

Atelier d'anglais

Expression orale sous forme ludique.

Aide aux devoirs

Dans le cadre du soutien scolaire, des animateurs référents se mettent à disposition des jeunes.

Découverte des ateliers numériques

Sensibilisation aux différentes activités numériques avec le concours du Fablab, situé au Pôle communal.

Espace numérique et accès internet

Pour faire des recherches ou tout simplement pour surfer sur la toile (avec un logiciel d'accord parental).

Passeports éducatifs

Permettre à des jeunes de 11 à 17 ans de participer à une action d'intérêt public ou de s'initier tout au long

de l'année à différents apprentissages dans des domaines variés pour bénéficier en contrepartie de loisirs éducatifs.

Inscriptions en septembre et tout au long de l'année.

« GYMNASES OUVERTS » EN SOIRÉE

Au gymnase Daniel-Féry

Pour les jeunes de 18 ans et plus. 20h à 22h

Au gymnase Anne-Frank

Pour les jeunes de 18 ans et plus. 20h à 22h

PÉRIODE SCOLAIRE ET VACANCES SCOLAIRES

SÉJOURS

Des séjours sont organisés avec les jeunes de 11 à 17 ans sur des projets discutés et préparés en amont avec les équipes d'animation.

Les activités sportives proposées se regroupent au sein du dispositif Cap'sport. Les activités sont sur inscriptions préalables directement auprès du service jeunesse et sports.

Renseignements et inscriptions 01 49 61 42 77

Dossier d'inscription à déposer :

- *Une fiche d'inscription (préalablement retirée au service jeunesse et sports ou sur le site internet de la ville) dûment remplie
- *Un justificatif de domicile
- *Un questionnaire de santé (documents nécessaires au calcul du quotient).

Tarif unique d'adhésion annuelle : 5€

KID'SPORT

Activité éveil motricité

MERCREDI 9h45 à 10h30 et de 10h45 à 11h30.

De 6 mois à 5 ans
Gymnase Daniel-Féry
*80 € + 5€

Bébés nageurs

À partir de la rentrée 2025, l'association Villeneuve-le-Roi aquatique club (Vac) organise les séances de jardin aquatique et des bébés nageurs (lire page 49).

Renseignements et inscriptions auprès du service jeunesse et sports et lors du Forum des associations, dimanche 7 septembre.



CENTRE SPORTIF

Activités multisports au gymnase Anne-Frank pour les enfants du CP au CM2.
Tarifs selon quotient familial
MERCREDI 10h-12h

MIDI'SPORT

- *Abdos fessiers
Gymnase Daniel-Féry
LUNDI 12h30-13h30
- *Renforcement musculaire
Gymnase Paul-Painlevé
VENDREDI 12h15-13h15

*Aquagym Piscine
MARDI ET JEUDI
12h15-13h

SENIOR'SPORT

*Nage libre
LUNDI 12h15-13h ou
VENDREDI 11h15-12h

*Aquagym
Réservé aux personnes retraitées.
LUNDI 12h15-13h ou
VENDREDI 11h15-12h



PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale Nelson-Mandela invite aux joies de la natation et de la nage libre.

59, av. du Docteur-Calmette - 01 49 61 42 77 / 30 81

Retrouvez l'ensemble des horaires d'ouverture de la piscine selon les périodes scolaires et vacances sur le site internet de la ville : **villeneuve-le-roi.fr** rubrique «jeunesss et sports».

Caution de 5€ pour le badge

TARIFS 2025-2026

Tarifs de base

- * 1 entrée 4€
- * 10 entrées 27,50€
- * À l'année 136,50€

Tarifs réduits sur justificatif

- * 1 entrée 3€
- * 10 entrées 19,50€
- * À l'année 99,50€

Tarif retraités

- * 10 entrées 24,50€

Pass'été

- Tarif de base* 42,50€
- Tarif réduit* 35,50€

Tarif aquagym à la séance

- Villeneuvois / Ablonais* 8€
- Non-Villeneuvois* 10€

AQUA'NIVERSAIRE

- * Accès piscine • 10 enfants • 2 accompagnateurs • 1 salle pour goûter 57€
- * Adhérent Cap'sport 50€

TENUE RÉGLEMENTAIRE

Maillot ou slip de bain et bonnet obligatoire.



LEÇONS DE NATATION

Pour s'initier ou se perfectionner à la natation. Se renseigner auprès des maîtres-nageurs.



— CLUBS MULTI-ACTIVITÉS —

VILLENEUVE LE ROI - AMICALE LAÏQUE

*Prolonger l'œuvre scolaire
en promouvant la formation
physique.*

Anna Bellegante (présidente)

01 45 97 75 02

alehp.vlr94@gmail.com

Adhésion obligatoire à

l'ALEHP.

TARIFS À L'ANNÉE

-16 ans 10 €

+16 ans 20 €

Couple 36 €

TWIRLING-BÂTON

Cotisation annuelle

En fonction du niveau de
l'enfant. Licence FFSTB et
assurance comprises.

*Groupe mini-twirl (4-6 ans)
140€

*Débutants sportifs (7 ans)
160€

*Championnats : 230€
Facilité de paiement

Pour s'inscrire

1 photo d'identité, certificat
médical obligatoire +
photocopie du livret de
famille.

Entraînements

À partir de 4 ans.
Jours et horaires
d'entraînement différents
en fonction du niveau.

Gymnase Daniel-Féry

MARDI, MERCREDI ET

VENDREDI : 18h-20h

SAMEDI : 15h-20h

Contacts

Patricia Périn : 06 07 31 09 49

twirling.vlr@gmail.com

NATATION ENFANTS

Cotisation annuelle, certificat
médical obligatoire

*1 cours 180€

*2 cours 280€

Cours

*Les enfants sont accompagnés
depuis le groupe scolaire Jean-
Moulin (aller) le :*

MARDI (16h45 - 17h45)

Sans accompagnement le :

VENDREDI (16h45 - 17h45)

apprentissage et
perfectionnement
piscine Nelson-Mandela.

Contact

Christiane Larousse
natation.amicalelaïque@
gmail.com

DANSES D'AUJOURD'HUI

Contact

Pascale Gaillard

06 83 65 28 24

(uniquement par SMS)

Cotisation annuelle

Enfants nés en 2016 ou avant

*Groupe 9 160€

*Groupe 1, 2, 3 200€

*Groupe 4, 5 230€

*Groupe 6, 7 260€

*Groupe 8 360€

Cours (Gymnase Jules-Ferry)

LUNDI

* 17h15 - 18h30, groupe 9

* 18h30 - 20h, groupe 3

MARDI

* 17h30 - 19h, groupe 2

* 19h - 20h30, groupe 6

* 20h30 - 21h30, groupe 8

MERCREDI

* 20h - 21h30, groupe 7

JEUDI

* 17h30 - 19h, groupe 1

* 19h - 20h30, groupe 4

* 20h30 - 22h, groupe 5

DANSES STANDARDS ET LATINES ADULTES

Cha-cha, rock'n'roll,
danse en ligne...

Cotisation annuelle

Personne seule 160€

Couple 250€

Cours (Gymnase Jules-Ferry)

LUNDI 20h - 22h

Contact

Anna Bellegante

01 45 97 75 02

alehp.vlr94@gmail.com



Spectacle de fin d'année de la section danse d'aujourd'hui de l'Amicale Laïque.

BPVR

***L'association propose
diverses activités sportives
dans un esprit convivial.***

Contacts

Lors du Forum des sports.

Carine 06 07 59 16 49

Christine 06 50 26 42 31

infoBPVR@yahoo.fr

Facebook :

Bpvr Villeneuve le Roi

Lieu

Gymnase Anne-Frank,

sous-sol, du lundi au
vendredi

Stade du Grand Godet

le samedi matin

Salle Antonio-Cardoso

le mardi

Entraînements

16 créneaux d'entraînement
sont proposés

Gym d'entretien

*LUNDI 9h - 10h30

*JEUDI 9h - 10h30

Cuisses-abdos-fessiers

*LUNDI 19h - 20h

Renforcement musculaire

*LUNDI 20h - 21h

Yoga

*MARDI 18h30 - 19h30

19h30h - 20h30

Fitness/Gym tonique

*MERCREDI 19h - 20h

Step

*MERCREDI 20h - 21h

Pilates

*JEUDI 19h - 20h

*VENDREDI 19h - 20h

Zumba

*JEUDI 20h - 21h

Running outdoor

Stade du Grand Godet

Préparation running

*SAMEDI 9h30 - 10h30

Running

*SAMEDI 10h30 - 11h30

Danses latines

*Salsa débutant

VENDREDI 20h - 20h45

*Bachata

VENDREDI 20h45 - 21h30

*Salsa 2

VENDREDI 21h30 - 22h15

Adhésion à l'année

*250 € : 4 créneaux +
1 offert

*230 € pour trois créneaux
par semaine

*210 € pour deux
créneaux par semaine

*190 € pour un créneau
par semaine

*10 € le cours

Pour s'inscrire

Fiche d'inscription, décharge
médicale, 2 photos
d'identité, cotisation,
attestation parentale pour
les mineurs.

Âge minimum : 16 ans



CK DANCERS VILLENEUVE ABLON

***L'association propose de
la country line dance pour
toutes et tous à Villeneuve-
le-Roi et Ablon-sur-Seine.***

Cathy Denis (présidente)

06 73 57 62 49

cathy.denis94@gmail.com

ckdancersva@gmail.com

www.ckdancersva.com

Facebook : ckdancersva

Pour s'inscrire

*Fiche d'inscription, auto
questionnaire médical plus
attestation à remplir.

*1 photo d'identité.

COUNTRY LINE DANCE

Adhésion (1h30 de cours)

*- 18 ans 80€

*+ 18 ans 160€

Entraînements

DIMANCHE

Gymnase Anne-Frank

(salle au sous-sol)

*14h30 - 16h

Country niveau intermédiaire

*16h - 17h30

cours line multi niveaux

MARDI

Maison du Portugal

*20h45 - 22h30,

niveau novice

MERCREDI

**Centre culturel Alain-Phoer à
Ablon-sur-Seine**

*20h - 21h30, débutant

SAMEDI

Gymnase Anne-Frank

(salle au sous-sol)

*9h - 10h, ultra débutant

*10h - 12h, débutant



Démonstration de BPVR aux Fêtes d'automne.

COSA CERCLE OLYMPIQUE VILLENEUVE-LE-ROI/ ABLON-SUR-SEINE

*L'association propose
différentes activités sportives.*

Siège social

Salle Marcel-Oudot
8^{ter}, rue Jean-Jaurès
94290 Villeneuve-le-Roi
01 43 28 42 68
aux heures d'entraînement

Pour s'inscrire

* Certificat médical pour
toutes les sections.
* 1 photo pour licence «remise
en forme-musculation».

RANDONNÉE PÉDESTRE

Adhésion 31 €

Licence avec assurance
Une randonnée par mois
de 15 à 20 km le dimanche
sur les sentiers d'Île-de-
France.

Contact

Responsable de section
(Covarando) :
Jean-Michel Jammes
06 41 30 06 00

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Adhésion 130 €

Entraînements

LUNDI 19h - 20h,
MARDI 9h30 - 10h30,
salle Marcel-Oudot
(2 cours).

Contact

Responsable de section
Elise Morvan
01 46 81 06 34
Renseignements
06 71 80 24 53

MUSCULATION - REMISE EN FORME

La section musculation
vous accueille avec une
partie cardio et une partie
musculation.

Adhésion

Cotisation annuelle +
licence + assurance
Villeneuve-le-Roi et Ablon :
*-17 ans 90 €
* Femmes 90 €
* Hommes 100 €

Extérieur :

*- 17 ans 100 €
* Femmes 100 €
* Hommes 120 €

Entraînements

MARDI 16h30 - 19h30
JEUDI 16h30 - 19h30
SAMEDI ET DIMANCHE
9h30 - 11h30
Salle Marcel-Oudot,
8^{ter}, av. Jean-Jaurès

Contacts

Responsable de section
Michel Nicot
Renseignements
01 43 28 42 68
aux heures d'entraînement

LES FAISANS DU PARC

*L'association vous propose
dix activités accessibles à
tous : badminton, tennis,
tennis de table, 3 raquettes,
danse moderne, danse en
ligne, tir sportif, volley-ball,
lancer de couteaux, arbalète.*

Siège social

Stade Joseph-Batut
18, rue Voltaire
94290 Villeneuve-le-Roi
01 45 97 09 16
lesfaisansduparc.fr
faisanduparc@orange.fr

Jean-Philippe Marais
(Président) 06 78 45 79 46

À noter :

- * Réduction de 25 € pour
2 activités.
- * Réduction de 20 € pour la
2^e personne de la même
famille.

BADMINTON

Adhésion

*-18 ans 150 €
*+18 ans (loisirs) 102 €

Entraînements

* *Jeunes*
MERCREDI et SAMEDI
* *Adultes*
MARDI et VENDREDI SOIR

Contact adultes : Cecilia Da
Silva 06 16 16 48 33

Contact jeunes : Madjid
Boudefoua 06 03 00 54 49

TENNIS

Adhésion

* 3-7 ans 122 €
1h par semaine
* 8-17 ans 182 €
1h par semaine
* 8-17 ans 119 €
Option
* Étudiants 200 €
licence + 1h de cours
* Adultes 340 €
licence + 1h de cours
groupe de 4

Entraînements

Cours collectifs : initiation,
perfectionnement,
compétition jeunes et
adultes. Jours et horaires en
fonction de vos possibilités
et de votre niveau.

*Gymnase et courts Joseph-
Batut.*

Contact : Madjid Boudefoua
06 03 00 54 49

TENNIS DE TABLE

Adhésion

* Loisirs adultes 93 €

Entraînements

LUNDI et VENDREDI SOIR

Contact : Cecilia Da Silva

06 16 16 48 33

TROIS RAQUETTES

Tennis de table + Tennis +
Badminton

Adhésion

* Loisirs adultes 135 €

Contact : Cecilia Da Silva

06 16 16 48 33

DANSE MODERNE

Adhésion

* 4 - 5 ans 77 € (1h)

* À partir de 6 ans 99 € (1h)

* + 10 ans 120 € (1h30)

Entraînements

MERCREDI et VENDREDI

APRÈS-MIDI

Contact : Martine Sujet

06 83 78 31 66

TIR SPORTIF

Adhésion (licence FFTIR)

* -18 ans 143 €

* +18 ans 181 €

* 2^e club 103 €

* Licence FSCF 105 €

Entraînements stand de tir

École de tir, enfants et adultes

MERCREDI 15h - 18h

SAMEDI 10h-12h / 13h-14h30

Adultes

LUNDI 18 - 20h

SAMEDI 15h - 18h

DIMANCHE 10h - 12h

Contact : Eric Perez

06 87 46 64 68

LANCER DE COUTEAUX ET DE HACHES

Adhésion

98 €

Entraînements

SAMEDI 15h - 18h30

DIMANCHE 10h - 12h30

Contact : Bruno Rouppert

06 30 36 34 95

ARBALÈTE

Adhésion

À partir de 12 ans 121 €

Adultes 131 €

Entraînements

LUNDI APRÈS-MIDI

Contact : Jean-Louis Cohen

06 74 17 34 73

VOLLEY-BALL

Adhésion

* Jeunes 152 €

Contact : Madjid Boudefoua

06 03 00 54 49

MOVE AND SMILE

*L'association propose des
cours de pilates et training.*

Sandrine Haddad

06 78 93 46 43

sandrine.sports@gmail.com

Adhésion assurances incluses

* Pilates/Training

1 cours par semaine 200 €

2 cours par semaine 330 €

PILATES

Entraînements

MARDI

Cours 1 17h45 - 18h45

Cours 2 18h45 - 19h45

Gymnase Daniel-Féry, dojo 1

YOSEIKAN TRAINING

*Travail cardio et renforcement
musculaire (abdos, fessiers, bras,
cuisses, etc.)*

Adhésion à partir de 12 ans

Entraînements

MARDI 20h

Gymnase Daniel-Féry



Le championnat de France de lancer de couteaux et de hâches 2024 s'est déroulé à Villeneuve-le-Roi.



La piscine municipale Nelson-Mandela est située au 59 av. du Docteur Calmette.

— SPORTS AQUATIQUES —

ASSOCIATION DES SAUVETEURS SECOURISTES DE LA SEINE ET VILLENEUVE- LE-ROI

L'A3SVLR est une association de sauvetage sportif, mais également une association de sécurité civile affiliée à la Fédération Française de Secourisme. Sa spécificité : le domaine aquatique. Tous nos sportifs sont formés au secourisme et au BNSSA. La contrepartie de leur inscription aux entraînements et aux compétitions est leur participation aux postes de secours dès l'obtention de leur diplôme. À ce jour, l'activité est ouverte aux nageurs aguerris dès 15 ans.

Infos et contact
a3svlr@ffss.fr

Entraînements
*MARDI 18h30 - 20h30
*SAMEDI 14h30 - 16h30
piscine de Villeneuve-le-Roi
Les entraînements en milieu naturel sont programmés tout au long de l'année au rythme des compétitions et des dispositifs de secours.

VAC VILLENEUVE-LE-ROI AQUATIQUE CLUB

Découverte, compétition, loisirs ou aquagym. Le VAC propose plusieurs formules.

Siège social
7, rue Charles-Nungesser
94290 Villeneuve-le-Roi

Frédéric Louineau (président)
06 76 28 76 44
Carine (secrétaire)
06 45 12 01 07
vac94290@gmail.com
www.villeneuve-vac.com

Inscriptions
POUR UN
RENOUVELLEMENT,
uniquement du 1^{er} au 5
septembre au local du club
(entrée côté Forum).

Pour toutes les sections
aquagym, écoles de
découverte, natation course,
loisirs ados et adultes :
*tarif dégressif familles
(parents/enfants).*
Extérieur
Villeneuve-le-Roi / Ablon :
50 € supplémentaires.

POUR LES NOUVEAUX
MEMBRES :
**Inscriptions à partir du
8 septembre, dates et lieux
disponibles sur le site.**

Pour s'inscrire
Certificat médical daté
avant le 1^{er} septembre
2025 (ou questionnaire de
santé), bulletin d'inscription,
règlement (chèque, espèces,
coupons-sports, ANCV).
Tout dossier incomplet ne
sera pas pris en compte.
Documents téléchargeables
sur le site.
villeneuve-vac.com
Rubrique «documents».

Entraînements
Piscine municipale. Accès
par le couloir club (côté
Forum). Aucun cours
pendant les vacances
scolaires, sauf aux vacances
de la Toussaint.

BÉBÉS NAGEURS ET JARDIN AQUATIQUE

*Le VAC propose des séances
de bébé nageur et jardin
aquatique.*

Bébés nageurs :
6 mois avec vaccins à 3 ans.

Jardin aquatique :
3 ans à 5 ans.

Adhésion 250€
* SAMEDI de 8h30 à 12h
Détails des créneaux à venir.

ÉCOLE DE DÉCOUVERTE

* **Âge** Enfants nés de 2016 à
2020 (à partir de 5 ans).
Adhésion 210€
LUNDI ou JEUDI
16h45 - 17h30 ou 17h30 - 18h15
ou 18h15 - 19h
(petit bain uniquement)
MERCREDI 17h15 - 18h
* **Âge** Enfants nés en 2020.

Adhésion 190€
MERCREDI 18h - 18h30
VENDREDI 18h15 - 18h45 ou
18h30 - 19h15

Tests préalables première
semaine de reprise des cours.
*Pas de cours pendant les
vacances scolaires.*



→ AQUAGYM

Âge minimum requis 18 ans

Adhésion

275€ **1 séance par semaine**
475€ **2 séances par semaine**
505€ **2 séances de natation**
loisir + 1 séance d'aquagym
par semaine

Entraînements

*LUNDI

19h15 - 20h

*MERCREDI

18h30 - 19h15, 19h15 - 20h

*JEUDI 19h15 - 20h

*VENDREDI

19h15 - 20h.

*Pas de cours pendant les
vacances scolaires.*

NATATION COURSE (SUR TESTS)

Adhésion et entraînements

Compétition

*Benjamins, minimes et
après 370€
LUNDI et JEUDI
18h15 - 20h, MERCREDI ET
VENDREDI 19h - 21h

*Poussins 315€
LUNDI et JEUDI
18h15 - 19h45

*Avenirs I 265€
LUNDI ET JEUDI
17h30 - 18h15

*Avenirs 2 295€
MERCREDI 18h - 19h
VENDREDI 18h15 - 19h15

NATATION PERFECTIONNEMENT ADOLESCENTS

Âge Enfants nés de 2010 à
2015

Tests préalables première
semaine de reprise des
activités.

Adhésion

245€

1 séance par semaine

Entraînements

*MERCREDI

17h30 - 18h30, 18h30 - 19h30
19h30 - 20h30

*JEUDI 18h - 19h, 19h - 20h

*VENDREDI 18h15 - 19h15

Les cours seront affectés en
fonction du niveau et de l'âge
par l'entraîneur.

NATATION LOISIRS ADULTES

Âge minimum requis 16 ans

Adhésion et entraînements

* 190€ **1 séance de natation**
loisirs par semaine

* 315€ **2 séances de natation**
loisirs par semaine

* 505€ **2 séances de natation**
loisirs + 1 séance d'aquagym
par semaine

* MERCREDI et
VENDREDI 21h - 22h

* MERCREDI ET/OU
VENDREDI 20h - 21h

*Pas de cours pendant les
vacances scolaires.*

VILLENEUVE-LE-ROI PLONGÉE

**Apprentissage théorique
et pratique de la plongée
sous-marine, de l'apnée, de
la biologie et de la plongée
sportive.**

Siège social

34, avenue du Coteau
94290 Villeneuve-le-Roi
Jean-François Chevalier
(président)

06 06 45 31 96
Jean-Claude Barrière

06 70 00 17 94
vlrplongee@free.fr
vlrplongee.com

Adhésion

* **Adultes** 170€

* **Étudiants 16-26 ans** 150€
(sur présentation d'une
carte d'étudiant)

* **Jeunes -16 ans** 125€
Tarifs dégressifs pour les
familles.

CES TARIFS INCLUENT

* L'adhésion à l'association
VLR Plongée

* La licence FFESSM

Facultative mais conseillée :

assurance individuelle
complémentaire en
supplément.

Conditions d'adhésion

* Âge minimum requis 14 ans

* Autorisation parentale
pour les mineurs

* Certificat médical de
non-contre indication à la
pratique de la plongée

* Savoir nager

Entraînements

Piscine Nelson-Mandela

* LUNDI et JEUDI

20h15 - 22h

* SAMEDI 7h45 - 9h45

— SPORTS COLLECTIFS —



Challenge de la Lucarne magique à la Grusie.

NEW TOWNS KINGS

L'association NTK propose la pratique du basket-ball en loisirs et en compétition, pour les garçons et les filles et les Baby's.

Siège social

Centre culturel Alain-Poher
7, avenue Auguste-Duru
94480 Ablon-sur-Seine

Harry Gariah (président)

newtownskings@yahoo.fr

BASKET-BALL

Adhésion

Licence de 150 € à 210 €

Pour s'inscrire

Dossier d'inscription à retirer
lors des entraînements.

À partir de 4 ans

Entraînements

Anne-Frank

*LUNDI, VENDREDI
18h - 20h

Daniel-Féry

*LUNDI 18h - 20h
*MARDI 20h - 22h
*MERCREDI 16h - 18h
*VENDREDI 20h - 22h

Pierre-Pouget à Ablon

*LUNDI 21h - 22h30
*MARDI 17h30 - 22h30,
*MERCREDI 13h30 - 18h30
*JEUDI 17h30 - 22h30
*VENDREDI 21h - 22h30
*SAMEDI 11h30 - 14h

Jean-Macé

*MARDI, JEUDI 18h - 22h

Paul Painlevé

*LUNDI 17h - 22h
*VENDREDI 17h - 22h

USVA - UNION SPORTIVE VILLENEUVE- ABLON

**Association intercommunale
de football.**

Siège social

6, rue de la Sablière
94480 Ablon-sur-Seine
Henrique Marques (président)
06 99 39 92 92
Nadir Khalfallah
(coordinateur) 06 51 81 37 67
Magali Nowacki (secrétaire)
06 61 23 10 74
Jean-Pierre Lachassagne
(trésorier)
06 81 08 77 23

FOOTBALL

Pour toutes informations
concernant les inscriptions,
créneaux ou autres :

Nadir Khalfallah (coordinateur)
06 51 81 37 67

*École de football joueurs
nés de 2014 (U12) à 2021
(U5), **Mathieu Lambin**
06 79 59 19 29
*U13 (2013) et U14 (2012),
Axel Garnier
06 28 74 21 18
*U15 (2011) et U16 (2010),
Nadir Khalfallah
*U17 (2009), **Guy Danon**,
06 05 59 29 21
*U18 (2008), **Tayfun Bayrak**,
06 22 30 45 61
*U20 (2006 et 2007),
Axel Garnier
*Senior, **Waren Belguit**
06 58 05 16 35
*FUTSAL, **Maikon Fuzinato**
06 79 63 95 13
*Féminines, **Carlos Beraldo**
06 21 84 44 59

Entraînements

Le soir en semaine, suivant les catégories. Le planning définitif des entraînements sera communiqué par les éducateurs en début de saison et publié sur le blog du club en septembre : <http://usva-foot.blogspot.fr>

Sites d'entraînement et de compétition

* *Stade/gymnase Pierre-Pouget*

Ablon-sur-Seine

* *Stade de la Grusie*

Villeneuve-le-Roi

* *Stade Gallieni*

Villeneuve-le-Roi

* *Gymnase Daniel-Féry*

Villeneuve-le-Roi

* *Gymnase Anne-Frank*

Villeneuve-le-Roi

VILLENEUVE-ABLON HANDBALL

Le club, créé il y a plus de 30 ans, est un club familial dans lequel nos adhérents de tous âges, partageant la passion du handball.

Cédric Gilbert

06 21 00 78 50

5894038@ffhandball.net

www.villeneuvehb.fr

HANDBALL

Inscriptions

www.villeneuvehb.fr

Cotisations

De 100 à 240€ suivant les catégories.

Entraînements

Anne-Frank :

* *Baby Hand*

SAMEDI 10h - 11h

* *Mini Handball*

SAMEDI 11h - 12h30

* *-11 ans*

Jean-Macé : LUNDI 18h - 19h

Anne-Frank :

MERCREDI 17h15 - 18h30

* *-13 ans*

Jean-Macé : LUNDI 19h - 20h15

Anne-Frank :

MERCREDI 16h - 17h15

* *-15 ans*

Jean-Macé : LUNDI 19h - 20h15

Anne-Frank : JEUDI 18h - 20h

* *-18 ans*

(Entente avec Choisy-le-Roi)

Anne-Frank : MARDI 18h - 20h

Renée Rouseau (Choisy-le-Roi) :

JEUDI 18h - 20h

* *Seniors garçons*

Anne-Frank :

MARDI ET JEUDI 20h - 22h

* *Seniors filles*

Anne-Frank :

LUNDI 20h - 22h

Jean-Macé :

MERCREDI 20h - 22h

* *Loisirs mixtes*

Jean-Macé :

LUNDI 20h - 22h

* *Handfit*

Anne-Frank :

MERCREDI 19h - 20h

ULTIMATE FRISBEE VILLENEUVE-LE-ROI

L'association propose de s'initier et de pratiquer l'Ultimate Frisbee en loisirs et en compétition.

Lucien Maï (président)

06 84 79 61 74

ultimatefrisbee.vlr@gmail.com

www.ultimatefrisbeevlr.fr

wordpress.com

Adhésion : de 70 à 90€.

L'ultimate est un sport collectif avec un disque volant. C'est un sport mixte et sans contact dont les valeurs reposent sur l'auto-arbitrage, la responsabilisation des joueurs et l'esprit Fair-Play. Pour les enfants à partir de 8 ans et les adultes.

Entraînements

Gymnase Jean-Macé

* *Tous niveaux*

MERCREDI 20h - 22h

Stade de la Grusie ou gymnase Daniel-Féry (selon météo)

* *Créneau Compétition et perfectionnement*

SAMEDI 9h - 12h

* *Créneau loisirs et enfants*

SAMEDI 10h - 12h



L'équipe des handballeurs de moins de 11 ans.

— SPORTS DE COMBAT —

BOXING CLUB VILLENEUVE-ABLON

Pratique de la boxe anglaise olympique pour tous (enfants, filles, garçons, loisirs et compétition).

Nadia Hallaf (présidente)
06 67 16 19 66
boxingclubvrla@gmail.com

BOXE ANGLAISE

Adhésion + assurance

*6-13 ans : de 160€ à 180€
*14-17 ans : de 190€ à 220€
*Adulte : de 230€ à 260€

Entraînements

Gymnase Pierre-Pouget,
Ablon-sur-Seine.

***Cours de boxe enfants MERCREDI :**

6-8 ans : 18h-19h
9-10 ans : 18h-19h15
11-13 ans : 18h-19h30

***Ado 14-17 ans :**

LUNDI 19h-20h30
JEUDI 20h-21h30
VENDREDI 18h30-20h30

***Adultes (18 ans et plus) :**

DU LUNDI au VENDREDI
entre 20h et 22h (variable)

FITFORM' BOXING

* MERCREDI
19h30-20h30 160€



Démonstration de capoeira lors des Fêtes d'automne.

CAPOEIRA SEMPRE SENZALA 94

Art martial provenant du Brésil, ce sport combine la danse et des techniques de combat efficaces.

Siège social (chez I. Lopes)

90, av. Sadi-Carnot
94290 Villeneuve-le-Roi

Océane Danieli (présidente)

Maître Tyson (professeur)

06 30 71 76 63
tysoncapoeirasenzala@gmail.com

Renseignements et inscriptions disponibles sur le site : www.capoeira78-94.fr
Adhésion à l'année

Âge minimum requis 3 ans.

La carte comprend :
l'adhésion à l'association,
l'assurance et selon catégorie d'âges : • 1 journée festive

• 1 stage dans l'année et une journée festive • 3 stages dans l'année.

Babies 3-5 ans	125€
Enfants 6-10 ans	170€
Pré-ados 11-14 ans	225€
Ados/adultes (dès 15 ans) :	
1 cours/semaine	225€
2 cours/semaine	255€

Offre familiale : 50€ de remise dès 3 inscriptions et 70€ de remise dès 4 inscriptions.

Entraînements

Gymnase Daniel-Féry
*MERCREDI 19h30-21h45
ados/adultes
*VENDREDI
Baby capoeira 3-5 ans
16h45-17h30 dojo 1
Enfants 6-10 ans
17h30-18h30 dojo 1
Prés-ados de 11-14 ans
19h30 - 20h30 dojo 2
Ados et adultes
20h30-22h dojo 2

AFKB **FULL CONTACT** **KICK BOXING**

Un sport de combat intensif, accessible à tous et « une boxe à coups de pied ». Full-contact, kick boxing, K I, compétition, loisir, enfants, adultes.

Siège social
6, rue de l'Église
94480 Ablon-sur-Seine
Jessica Gaudou
06 45 63 36 07

Adhésion à l'année
Licence et assurance incluses
200€ 1 personne
380€ 2 personnes de la même famille

À partir de 12 ans

Pour s'inscrire

Joindre un certificat médical daté au minimum du 1^{er} septembre 2024 portant la mention « autorise la pratique du full-contact et kick boxing », photo d'identité, autorisation parentale pour les mineurs.

Entraînements

Assurés par :
Julien De Boisrolin
(champion du monde 2013),
Azzedine Kourdouli,
Jessica Gaudou.
*LUNDI 19h30 - 21h
tous niveaux



Remise des ceintures en présence de la championne, Romane Dicko.

*JEUDI 20h - 22h
compétiteurs adultes / ados
*VENDREDI 18h30 - 20h
tous niveaux
Gymnase Daniel-Féry, dojo I

RANDORIS-CLUB JUDO

L'association propose quatre activités, dont le baby-judo (jeu d'équilibre amenant à la découverte du judo).

Siège social
6, rue Saint-Martin
94290 Villeneuve-le-Roi
Arthur Dion (président)
06 62 70 15 07
lerandorisclub@msn.com

Adhésion

Judo <i>baby 1 (3-4 ans)</i>	160 €
Judo <i>baby 2 (4-5 ans)</i>	160 €
Judo <i>groupe A</i>	230 €
Judo <i>groupe A+</i>	230 €
Judo <i>groupe B</i>	250 €
Judo <i>groupe C</i>	260 €
Judo <i>groupe adultes</i>	260 €

Pour s'inscrire

Enveloppe d'inscription à retirer sur place + certificat médical.

Entraînements

Gymnase Daniel-Féry - Dojo 2
*Judo *baby 1* à partir de 3 ans
(2021/2022)
MERCREDI 18h - 18h45
*Judo *baby 2* à partir de 4 ans
(2020/2021)
LUNDI 18h - 18h45

Groupe A (2017/2019)
LUNDI 18h45 - 19h30
JEUDI 17h45 - 18h30

Groupe A+ (2016/2018)
MERCREDI 18h45 - 19h30
VENDREDI 17h30 - 18h30

Groupe B (2014/2016)
MARDI 18h - 19h30
JEUDI 18h30 - 19h30

Groupe C (2010/2013)
MARDI et JEUDI
19h30 - 21h.

*Judo adultes
MARDI et JEUDI
20h30 - 22h.
*Kata
DIMANCHE 11h30 - 13h30

KING KARATÉ

Le karaté est un art martial japonais qui sert à se défendre face à n'importe quelle agression. Il permet de gagner en confiance en soi, mais également de canaliser son énergie. Le karaté Body permet le renforcement musculaire et l'évacuation du stress.

Siège social

15, rue des Jardins
94290 Villeneuve-le-Roi
Zakaria Chemami (président)

Professeurs :

Lolita Dona (triple championne du monde) et
Davy Dona (triple champion d'Europe).

Contact

Davy Dona 06 07 75 29 99

KARATÉ ET KARATÉ BODY

Adhésion

*Baby 3-5 ans	270 €
*Enfants 6-12 ans	290 €

- ***Adolescents +13 ans et adultes** 320 €
- ***Karaté body +13 ans et adultes** 270 €

Pour s'inscrire

Retirer le dossier au club et sur : budokanthiais.fr

Entraînements

Gymnase Daniel-Féry
***Adolescents - Adultes**

LUNDI

19h30 - 20h15

JEUDI

19h - 20h

SAMEDI

19h - 20h30

***Baby**

MERCREDI

15h15 - 14h30

***Enfants**

MERCREDI

15h15 - 16h15 **débutant**

16h15 - 17h15 **confirmé**

JEUDI

18h - 19h **confirmé**

SAMEDI

18h - 19h **tous niveaux (débutants confirmés)**

SDKM 94 KRAV MAGA

Le Krav maga est un sport de self-défense qui permet de se sortir de nombreuses situations en utilisant des techniques simples et efficaces. Il permet d'acquérir la maîtrise et la confiance en soi.

Jesse Chengadoo

06 12 35 60 90

selfdefensekravmaga.94@gmail.com

Adhésion licence comprise

Adultes +18 ans 350 €

Enfants 6 ans 170 €*

*Pas de cours pendant les vacances scolaires

Inscriptions

Gymnase Daniel-Féry lors des entraînements.

Pour s'inscrire

Certificat médical précisant pratique du sport Krav maga, boxe et course à pieds + 1 photo.

Entraînements

Gymnase Daniel-Féry

*JEUDI 20h - 22h

*DIMANCHE 10h - 12h

ÉTOILE DE VILLENEUVE-LE-ROI

Art martial originaire de Corée, il rassemble des techniques d'auto-défense avec l'aide du poing et du pied.

Victor Castro (président)

07 82 63 69 64

Elmakki Belmardi

(entraîneur) 06 27 08 25 64

TAEKWONDO

Adhésion

-7 ans 200 €

-12 ans 220 €

+12 ans 250 €

Adultes 270 €

Pour s'inscrire

2 photos d'identité, certificat médical d'aptitude au taekwondo.

Entraînements

***Baby**

Daniel-Féry, dojo 1

LUNDI 17h30 - 18h30

MERCREDI 16h30 - 18h

***Enfants**

Daniel-Féry, dojo 1

LUNDI 18h30 - 19h30

Daniel-Féry, dojo 2

VENDREDI 18h30 - 19h30

***Ados**

Daniel-Féry, dojo 1

MERCREDI 19h - 20h

***Adultes**

Daniel-Féry, dojo 1

MERCREDI et VENDREDI

20h - 21h30

***Body taekwondo**

Daniel-Féry, dojo 2

SAMEDI 16h - 18h

***Stages**

Daniel-Féry

1 DIMANCHE/MOIS

14h - 17h

VILLENEUVE YOSEIKAN

Travail de self-défense, de techniques de pieds/poings, de clés, de projections et de maniement d'armes.

Sandrine Haddad

06 78 93 46 43

sandrine.sports@gmail.com

Adhésion Licence comprise

Adultes et ados 240 €

Pour s'inscrire

Âge minimum requis 12 ans.

Certificat médical de non contre-indication « à la pratique du yoseikan budo ».

Dossier d'inscription + demande de licence à compléter sur place.

Entraînements

Gymnase Daniel-Féry, dojo 1

SAMEDI 10h30 - 12h

— SPORTS INDIVIDUELS —

RANDONNÉE DU SOURIRE CYCLOTOURISME

Sport, plaisir et liberté sont au cœur de la pratique du cyclotourisme.

Siège social

11, avenue Raymond-Poincaré
94290 Villeneuve-le-Roi

Nadir Aissi (président)

06 51 87 01 01

Michel Chalumeau

(secrétaire)

01 45 97 87 82

**Pascal Gillet (secrétaire
adjoint)**

06 86 01 18 57

Adhésion

Âge minimum requis 15 ans.
Licence et assurance incluses

Adultes : 60 €

Jeunes -18 ans : 13,50 €

Sorties : Indiquées chaque
mois dans le «Grand Braquet»
(bulletin du club).

**Rendez-vous les dimanches
matins** au kiosque (place
Amédée-Soupault).

CLUB D'AMATEURS DU CHIEN DE TRAVAIL CACT VLR 94

*Cette association, affiliée à
la Société centrale canine
(SCC) a pour mission d'aider
les propriétaires de chiens à
les éduquer à tarif associatif.*

Siège social

62, chemin des Lyones
94500 Champigny-sur-Marne

Hervé Blondel (président)

06 07 27 70 38

Mayline Coste
cactvlr.94@gmail.com

Entraînements

Plaine des jeux
rue de la Plaine Basse
*SAMEDI **Éducation** 14h-15h
*MERCREDI *sur rendez-vous*
* **1^{er} cours offert**

Adhésion à l'année

Âge minimum requis 18 ans
ou autorisation parentale
pour les mineurs.

***Leçons illimitées**
350 € / 290 € Résidents de
Villeneuve-le-Roi/Ablon-sur-
Seine

***Renouvellement adhésion**
170 € pour tous les membres

Compétition

Section Obéissance
brevet et classes 1, 2 et 3
Section Ring
brevet et niveaux 1, 2 et 3

Stages chiens catégorisés

1^{re} et 2^e catégories fait par
un formateur agréé par la
préfecture de Créteil.

TRAINING CLUB CANIN

*Association de sport
et d'éducation canine
accessible à tous les maîtres
avec chien (handi - valide -
junior - sénior)*

Mélodie Lalande
06 18 99 31 05
training-club-canin.e-monsite.
com
trainingclubcanin.idf@gmail.
com
Facebook: trainingclubcanin

Activités

Éveil du chiot, Éducation,
Agility, Hooper, Dog dancing.

**Cotisation annuelle avec
droit d'entrée de 60€ la
première année seulement.**

*Traifs comprenant 1 cours
d'éducation et l'activité
sportive de loisir.*

*Cours découverte	8€
<i>sur rendez-vous</i>	
+18 ans	126€
8-17 ans	96€
Handi	80€
Famille	202€
Couple	232€
Activité ou chien supp	32€

Entraînements

Complexe sportif de la Grusie
SAMEDI 13h - 19h

*Possibilité de s'inscrire pour
participer à des compétitions
de dog dancing.*



Le training club canin à la cavalcade
des Fêtes d'automne.



Spectacle de fin d'année du Gymnastique-club.

GYMNASTIQUE-CLUB ET LOISIRS / GCLVR

Hélène Dion (présidente)
06 12 40 98 70
gymclubvlr@gmail.com
<https://padlet.com/gymclubvlr>

Adhésion

Âge minimum requis 2 ans.

* Filles	190 €
2 ^e enfant	180 €
* Bébé gym	150 €
2 ^e enfant	140 €
à partir du 3 ^e enfant	90 €
* Adutes	180 €

Inscription

Dimanche 7 septembre au
Forum des sports en fonction
des places disponibles.

Entraînements

Gymnase Painlevé

- * **Bébé gym 2-3 ans**
MERCREDI 17h30 - 18h15
- * **Bébé gym 4-5 ans**
MERCREDI 18h15 - 19h15
- * **Filles 6/10 ans (2 cours
obligatoires)**
MARDI 17h30 - 19h30
JEUDI 18h - 19h30

* **Filles +10 ans (2 cours
obligatoires)**

MARDI et JEUDI
19h30 - 21h

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Moyenne intensité, niveau
intermédiaire
20h30-21h30

PILATES

Ouvert à tous

* **Adutes**
MERCREDI 19h30 - 20h30
et 20h30 - 21h30

Contact

gymclubvlr@gmail.com

VILLENEUVE-LE-ROI PÉTANQUE

*Pratique amicale et en
compétitions officielles.*

Siège social

34, rue Alice
94290 Villeneuve-le-Roi

Bruno Henriet (président)

07 86 95 05 85

petanque94290@gmail.com

Adhésion

Âge minimum requis 6 ans

*Gratuit jusqu'à 15 ans,
45 € pour les adultes.*

Entraînements

(terrain rue Raoul-Delattre)

- * **EN SEMAINE**
16h - 20h
 - * **LE WEEK-END**
13h30 - 20h
- Sauf fermeture exceptionnelle*

TENNIS-CLUB ABLON VILLENEUVE

**La pratique du tennis débute à partir de 4 ans. Le Tennis-club Ablon Villeneuve vous propose plusieurs formules : loisirs, compétition, cours collectifs ou individuels.
3 courts en terre battue dont 1 couvert, 2 courts en GreenSet.**

Stade municipal Pierre-Pouget
Ablon-sur-Seine
(accès par la rue Moreau).

Gilles Morin (président)

06 13 27 61 86

Gilles Romand (directeur sportif) 06 10 15 86 54
gilles.romand@iadfrance.fr
Pour s'inscrire

Dossier à retirer lors du
Forum des associations
ou directement auprès de
l'enseignant par téléphone
Certificat médical obligatoire
(valable 3 ans).

Adhésion

Licence et cotisation incluses.

***Inscriptions jeunes**

1h de cours collectif/semaine.
Pour le mini-tennis 145 €

à partir de 4 ans

Pour l'école de tennis 195 €

à partir de 8 ans

***Inscriptions**

Adultes 200 €

Étudiants 165 €

Réservation sur :
ballejaune.com

Possibilités de cours collectifs
ou individuels (directement
avec l'enseignant).



Les Archers de la licorne organise des initiations au Téléthon des sportifs.

***Location pour une heure**

Court couvert pour la
période hivernale 160 €
40 € par personne pour un
groupe de 4

Bons CAF et chèques-
vacances ANCV acceptés.

***Opération spéciale**

« Tennis féminin » 190 €

ARCHERS DE LA LICORNE TIR À L'ARC

**Pratique du tir à l'arc en salle
et en extérieur avec des arcs
classiques et arcs à poulies,
par des entraîneurs FFTA.**

Olivier Pieplu (président)

06 18 00 06 02

Lieux

L'hiver en salle
[gymnase Anne-Frank.](#)
L'été en extérieur
[stade Gallieni.](#)

Inscriptions

Âge minimum requis 10 ans.

Gymnase Anne-Frank,

rue Poulmarch (angle rue
Paul-Bert à Villeneuve-le-Roi,
salle du rez-de-chaussée) aux
heures d'initiation.

Fournir un certificat médical
de non-contre indication
pour la pratique du tir à l'arc.

Adhésion

Licence FFTA et assurance
incluses

***-18 ans** 118 €

***+18 ans** 146 €

Il sera demandé de se munir,
après inscription définitive,
d'un kit de tir à l'arc,
comprenant un carquois,
6 flèches, un bracelet
de protection de bras,
une dragonne ainsi qu'un
protège-doigts.

Entraînements

***Réservé à l'initiation**

MARDI 18h30 - 20h

SAMEDI 16h30 - 18h

Les mineurs seront
accompagnés par les parents
pour l'entrée et la sortie.
*Fermeture pendant les congés
scolaires et les jours fériés.*

Encadrement des cours par des entraîneurs diplômés FFTA, puis accompagnement par les archers confirmés. Prêt du matériel complet la première année (sauf flèches et carquois). Pour la saison extérieure le matériel est prêté contre un chèque de caution de 200€ (non encaissé et restitué en fin de saison).

***Pour archers confirmés**

MARDI 17h-22h

JEUDI 17h-19h

VENDREDI 14h-19h

SAMEDI 14h30-18h30

DIMANCHE 9h-14h

***Horaires au stade Gallieni**

Le pas de tir est ouvert dans la journée aux archers confirmés en dehors des horaires d'initiation.

TWIRL
VILLENEUVE-ABLON
TWIRLING BÂTON

Club affilié à la Fédération française de twirling bâton. L'association propose la pratique du twirling bâton, en loisir et en compétition.

Djamila Hadjeras
(présidente)

Secrétaires :

Jasmine Rami

07 63 71 58 86

Marie Stefanko

06 64 82 01 99

twirl-villeneuve-ablon@

outlook.fr

twirlvilleneuveablon.wixsite.com

Facebook :

Twirling Villeneuve-Ablon

Adhésion

Loisir (à partir 7 ans) : 160€

Compétition : 260€

Pour s'inscrire

Certificat médical obligatoire, fiche d'inscription, 2 photos d'identité.

Entraînement

Gymnase Jean-Macé

*MARDI 20h-22h

*VENDREDI 18h-22h

Gymnase Daniel-Féry

*JEUDI 18h-20h

*DIMANCHE 10h-17h



Les adhérents au twirling bâton.

CONSERVATOIRE



SOMMAIRE CONSERVATOIRE

P. 62-63

VOS INTERLOCUTEURS**LA DÉCOUVERTE****LA MUSIQUE D'ENSEMBLE****LA DANSE****LA VOIX****LES INSTRUMENTS****GROS PLAN SUR...** Le département jazz

VOS INTERLOCUTEURS

- Les élus -

Sandrine Ledieu • Adjointe au maire chargée de la culture et de l'événementiel
01 49 61 42 42

- Conservatoire municipal -

Espace culturel, 8, rue Maurice-Tinseau - 01 45 97 26 89
conservatoirevlr@villeneuveleroi.fr

- Auditorium -

35, rue des Tilleuls
Ouverture du secrétariat : Lundi et jeudi : 14h/21h • Mercredi : 9h/21h
Mardi et vendredi : 9h/12h • 14h/21h

Femetur pendant les vacances scolaires.

LA DÉCOUVERTE

Le conservatoire propose toute une gamme d'activités pour les plus jeunes (éveil à la musique et à la danse) et accompagne les enfants et les adolescents dans la construction de leur culture sans oublier d'aider les adultes débutants avec une formation musicale spécialement adaptée pour eux.

Chanter, écouter de la musique, découvrir les instruments, jouer des percussions, connaître les rudiments du langage, apprendre à percevoir son corps, se déplacer dans l'espace ainsi que les interactions avec les autres, l'éveil s'adresse aux enfants de 5 et 6 ans. Deux années d'initiation leur sont ensuite proposées à 6 et 7 ans.

La formation musicale

Elle comprend la connaissance du langage sous toutes ses formes, dans la

décontraction et le plaisir d'apprendre.

**Cours collectifs, durée 45 minutes à 2 heures, jour selon les niveaux.*

LA MUSIQUE D'ENSEMBLE

Dès les premières années, les élèves pratiquent la musique en ensemble, apprentissage qui se poursuit toute la scolarité avec la musique de chambre, l'orchestre Musiques du Monde, l'orchestre du conservatoire et le JAK Big Band. Certaines de ces formations accueillent les musiciens amateurs déjà formés, et bien entendu, tout se termine en concert toute l'année.

Orchestre Musiques du Monde

Explorer le globe terrestre grâce à la musique et à un orchestre constitué d'élèves de tous âges.
Admission après entretien avec le professeur.



JAK Big Band

Orchestre premier niveau

Il rassemble les élèves du 1^{er} cycle et de la 1^{ère} année de second cycle.

Orchestre second niveau

Il rassemble les élèves de la 6^e année, jusqu'en fin de cursus d'apprentissage.

Big band

Un ensemble pour les élèves à partir de la deuxième année d'instrument à vent ou en fin de premier cycle d'arithmétique.

JAK Big Band

Jazz au Kiosque, un orchestre associatif propose aux élèves avancés de le rejoindre lors de ses répétitions et concerts tout au long de l'année.

LA DANSE

Deux disciplines sont enseignées : la danse classique et la danse contemporaine. Les élèves débute en tronc commun (1^{er} cycle) puis continuent les deux disciplines ou s'orientent vers l'une des deux. À la fin de l'année, les élèves donnent un grand gala créé sur mesure par leurs professeurs. Cours collectifs de 1 à 2 heures en fonction des niveaux. Ouvert aux garçons et filles dès 8 ans, avec éveil et initiation dès 5 ans.

LA VOIX

À l'honneur toute l'année, les chorales d'enfants accueillent les jeunes chanteurs dès le CE1. Le chant soliste est lui enseigné en cours individuels d'art lyrique dès que la voix le permet.

Chant lyrique

L'art lyrique apprend à chacun à poser et à

développer sa voix dans la tradition du bel canto. Ouvert dès 15 ans, après entretien avec le professeur.

Chant musiques actuelles

Répertoire des musiques du moment, chansons françaises, anglo-saxonnes, sud américaines, etc.

Chorale enfants

Sous la direction d'un chef de chœur et accompagnées par un piano, les chorales d'enfants du conservatoire permettent de pratiquer le chant choral tout au long de l'année à travers les nombreux projets qui sont proposés. Deux niveaux permettent d'accepter les enfants dès 7 ans, qu'ils soient instrumentistes ou non.

Chorale adultes

Le conservatoire propose une « chorale pour adulte », tous niveaux, avec un large répertoire de musique. L'occasion de pratiquer le chant choral pour le plaisir.

LES INSTRUMENTS

L'enseignement de la musique débute dès 7 ans.

Chacun peut apprendre l'instrument qui lui plaît en cours individuel de 30 minutes à 1 heure, selon son niveau, auprès de professeurs diplômés. Les horaires sont déterminés en concertation avec la famille. Un large choix d'instruments est proposé.

Éveil, ateliers découverte, formation musicale: lire la rubrique « la découverte ».

*Location d'instrument

Possible la première année. Renseignements auprès du conservatoire.

GROS PLAN SUR...

Le département jazz

Depuis deux ans, sous la houlette de professeurs dédiés, les élèves s'initient au répertoire jazz avec des cours de piano jazz, contrebasse, guitare basse, et chant de musiques actuelles, des cours de guitare électrique et désormais un cours de Big band. De quoi apprendre à jouer et à improviser. Le département est ouvert aux musiciens de tous niveaux.



Spectacle de printemps

SPECTACLES ET CONCERTS

Les élèves du conservatoire se produisent sur la scène de l'Espace culturel plusieurs fois dans l'année.

ANIMATION

VIE SOCIALE



SOMMAIRE ANIMATION - VIE SOCIALE

VOS INTERLOCUTEURS	P. 66
LE FORUM	P. 67
Animations tous publics	p.67
Animations enfants	p.72
Espace familles	p.73
Animations séniors	p.74
Vie sociale	p.76
LE RELAIS DE LA GRUSIE	P. 77
L'AGORA (PÔLE COMMUNAL)	P. 78
Inscriptions et tarifs Forum / Agora	p.82
LE FABLAB (PÔLE COMMUNAL)	P. 86



VOS INTERLOCUTEURS

- Les élus-

Roland Maurel • Adjoint au maire chargé de l'animation socioculturelle - 01 45 97 79 20

Laurent Tranchard • Conseiller municipal chargé de l'animation (Le Forum)

Sihem Bouakour-Groni • Conseillère municipale chargée de la solidarité
(Pôle communal / Agora)

- Le Forum-

59, av. du Docteur-Calmette - 01 45 97 79 20

Lundi : 14h-19h

Mardi : 9h30-12h30 / 14h-20h15

Mercredi : 9h30 - 19h45

Jeudi : 14h -19h45

Vendredi : 9h30-12h30/ 14h-19h

Samedi : 9h30-12h30/ 13h-14h15

Vacances scolaires :

Lundi : 14h-17h45 / Du mardi au vendredi : 9h30-12h30/ 14h-17h45

- Le Relais de la Grusie-

8, rue Guillaume-du-Vair - 01 45 97 79 20

- l'Agora-

Pôle communal, 67^{ter} rue Paul-Bert - 01 49 61 42 36

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h

Deux samedi par mois : 9h-12h30

Vacances scolaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h30/ 14h-17h30

- Le Fablab-

Pôle communal, 67^{ter} rue Paul-Bert - 01 45 73 05 48

Mardi : 13h30-21h30 / Mercredi : 9h30-12h30 / 13h30-19h30 /

Jeudi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 21h30 / Vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 19h

Les deux premiers samedi du mois : 9h30-12h30

Vacances scolaires : Du mardi au vendredi : 9h30-12h30 / 13h30 - 19h



Agréé par la CAF et adhérent à la fédération des centres sociaux du Val-de-Marne, le Forum est un lieu d'animation de la vie sociale et culturelle, ouvert à tous. Danses, arts plastiques, chorale, théâtre, sports, relaxation, couture, langues, musiques actuelles, informatique, etc. De nombreux cours et ateliers sont proposés.

— ANIMATIONS TOUS PUBLICS —

DANSES

***Danse-urban
contemporaine- adultes***

Danse qui mélange les mouvements fluides de la danse contemporaine avec l'énergie brute des danses urbaines tout en intégrant des éléments de hip-hop et breakdance.

*VENDREDI : 20h – 21h

Danse Bollywood

Fusion entre danses traditionnelles indiennes et danses modernes. La technique de coordination entre les différentes parties du corps fait la spécificité de la danse Bollywood. Le travail du rythme des pieds est associé à la gestuelle des mains et au placement du regard.

*JEUDI 19h45 - 21h15

Modern jazz

Danse du monde née avec la rencontre des cultures africaines et européennes. De la première, elle puise un travail rythmique, de la seconde elle garde la technique.

*MARDI 20h-21h30

ARTS PLASTIQUES

Modelage et sculpture

Acquérir les techniques de base du travail de la terre pour réaliser des sculptures et bas-reliefs. Initiation aux techniques de patine sur terre cuite. Accompagnement de projets personnels.

*JEUDI 18h30- 21h30

Vitrail « Tiffany »

Découvrir les techniques du vitrail selon la méthode « Tiffany ». Apprendre à composer les couleurs avec la lumière, d'après des modèles existants ou ses propres réalisations.

*VENDREDI 14h - 17h

Scrapbooking

Activité créative et ludique qui permet de mettre en scène ses photos sous forme de pages personnalisées ou d'albums.

*VENDREDI 18h-21h

Encadrement

Réalisation de cadres créatifs grâce à différentes techniques d'encadrement, dont le biseau anglais, le biseau droit, le biseau romantique, le passe-partout chantourné.

*JEUDI 9h15 - 12h15

Peinture/dessin

Acquérir les bases et intégrer les techniques nécessaires à la réalisation →



Danse Bollywood



Yoga

- d'œuvres personnelles : crayon, sanguine, pastel, aquarelle, acrylique, huile. Dessin d'observation, sur des thèmes définis, sujets libres, etc.

*MARDI 10h30 - 12h30 ou 14h - 16h / 16h - 18h / 18h30 - 21h30 ou SAMEDI 14h - 17h

CHORALE - THÉÂTRE

Chorale

Atelier où le chant choral est mis à l'honneur. Les chansons d'hier et d'aujourd'hui composent un répertoire varié.

*JEUDI 14h - 15h30

Théâtre

Apprendre les fondamentaux du jeu d'acteur, de l'expression orale par les voies de l'improvisation et le travail de scène du répertoire théâtral. Cette aventure collective donnera lieu à la création d'une représentation en public.

*JEUDI 20h - 22h30

BIEN-ÊTRE

Qi gong

Composé d'exercices doux et lents, le qi gong est un travail sur l'énergie via le corps. Pratiqué régulièrement, il renforce et assouplit le corps, favorise l'équilibre mental et physique, conduit à la détente et renforce l'attention.

* MERCREDI 11h-12h15 ou 18h-19h15

Tai-chi-chuan snake style

Travail d'équilibre et de coordination pour améliorer la santé du dos, une meilleure oxygénation du sang et la santé digestive : étirement, souplesse, respiration inversée, renforcement des muscles et activation de la colonne et des côtes.

*LUNDI 19h15 - 20h30

*MERCREDI 13h - 14h15

Yoga

Discipline millénaire associant mouvements physiques et exercices

de contrôle respiratoire, le yoga favorise un épanouissement ainsi qu'un bien-être physique et mental.

*MARDI 17h - 18h15

Yoga sur chaise

La position assise permettra de pratiquer des postures tout en douceur.

*VENDREDI 10h - 11h

Relaxation

Des techniques de respiration, de détente musculaire et de visualisation d'images positives pour apprendre à se détendre, bien respirer, gérer son stress, améliorer son sommeil, optimiser son énergie.

*MARDI 18h30 - 19h30 ou JEUDI 17h30 - 18h30 18h45 - 19h45

Méditation et Dao Yin



Les méditations proposées, en assise au sol sur un coussin, ou sur une chaise sont des pratiques de relaxation ou le souffle est guidé par des visualisations vers notre centre dantien inférieur. Le Dao Yin, automassage et mouvements du corps, en assise, mettant en lien respiration et mouvements, permettant une harmonisation de la circulation d'énergie dans tous les méridiens.

*MERCREDI 19h30-20h45.

TRAVAUX D'AIGUILLES

Tricot

Partager les points de base et les techniques du tricot, crochet, point compté, broderie.

*LUNDI 14h - 16h



Couture

Ce cours permet d'acquérir les bases de la couture, les différents points, le maniement de la machine à coudre, etc. Tout au long de l'année, réalisation de tabliers, jupes, sacs, etc.

*JEUDI 10h - 12h ou 14h - 16h ou 16h15 - 17h45 (en autonomie)

Patchwork

Apprendre ou se perfectionner au travers d'ouvrages réalisés avec des méthodes variées : appliqué, assemblé, quiltage.

*UN SAMEDI TOUS LES QUINZE JOURS 14h30-17h. Planning disponible à l'accueil.

Modélisme de vêtements

Atelier de couture et de créations textiles, le cours est ouvert à toute personne désireuse de découvrir ou d'approfondir les techniques de patronage et de couture.

*UN SAMEDI PAR MOIS 9h30-12h30. Planning disponible à l'accueil.

LANGUES

Anglais

Niveau « débutant-moyen »

Utiliser/réviser ses acquis et améliorer son anglais autour de sujets et de situations de la vie courante.

*LUNDI 19h - 20h30

Niveau « avancé conversation »

Pour perfectionner et/ou entretenir son anglais de tous les jours autour de sujets divers de société, civilisation, littérature, etc.

*MARDI 19h - 20h30

Italian

Niveau « débutant »-« moyens »

Mises en situation de la vie quotidienne, étude de documents écrits et audios, approche culturelle, sociologique, gastronomique et touristique.

*LUNDI 19h - 20h30

Niveau « avancé »

Mises en situation, études de documents, approfondissement des connaissances sur l'Italie en langue et en culture, littérature, histoire, cinéma et gastronomie.

*SAMEDI 9h30 - 11h

Chinois

Découvrir et approfondir les bases du chinois à l'oral et à l'écrit de façon simple et ludique.

*JEUDI 18h - 19h30

Calligraphie chinoise

Tous niveaux

Découvrir l'art de cette écriture millénaire à travers l'encre et le pinceau chinois. Une ouverture sur la culture chinoise.

*JEUDI 19h30-21h



Calligraphie chinoise

MUSIQUES ACTUELLES

Multi-instruments

Les «performances scène» ont pour fonction de créer des formations multi-instruments avec lesquelles sont travaillés des répertoires adaptés aux musiciens qui les composent. Cette activité est encadrée par un musicien-arrangeur.

Un niveau minimum est requis.

L'objectif est de se produire plusieurs fois par an dans le cadre de soirées, festivités, événements, concerts organisés par la Ville.

Tous les styles de musiques sont abordés : pop, soul, rhythm'n' blues, rock, world, etc.

*MERCREDI 19h30-21h ou 20h30-22h ou 21h-22h30

*JEUDI 20h-21h30

Guitare

*LUNDI 18h - 19h ou 19h-20h ou 20h-21h

*MERCREDI 15h30- 16h30 ou 16h30- 17h30 ou 17h30- 18h30 ou 18h30- 19h30

*JEUDI 18h- 19h ou 19h- 20h

Batterie

*SAMEDI 11h- 12h ou 12h- 13h ou 13h- 14h

Chant

Travail en groupe de la voix : échauffement vocal, justesse, harmonie, rythme et méthode de travail.

*LUNDI 17h30- 18h30 ou 18h30- 19h30 ou 19h30- 20h30 ou 20h30- 21h30

Clavier

Avec ou sans partition, découverte ou progression dans la pratique de l'instrument par l'apprentissage de morceaux adaptés.

*MARDI 18h- 19h ou 19h- 20h ou 20h- 21h

Répétitions

En autonomie ou accompagné de l'animateur du Forum, un « back-line » de qualité est mis à disposition : batterie complète, ampli basse, ampli guitare, synthé, sono. Un studio de répétition complet.

Réservation 4 jours ouvrés avant la date souhaitée.

Enregistrement et M.A.O. (musique assistée par ordinateur)

Pour l'enregistrement de voix ou d'instruments ou pour la création « de prod », le « home studio » est à disposition.

Réservation 4 jours ouvrés avant la date souhaitée.



ATELIERS NUMÉRIQUES

Le Forum programme des ateliers adaptés pour découvrir le numérique ou approfondir ses connaissances.

*Conseil numérique
Ateliers collectifs permettant d'aborder différentes thématiques :*

Environnement informatique et manipulation des périphériques (souris, clavier, écran, clé USB, etc.).

Utilisation d'Internet :
sécurité, wi-fi, réseaux sociaux, achats, démarches administratives.

Gestion des fichiers (photos, vidéos, musiques, etc.) :

cloud, transferts, partage, impression et édition, stockage.

Usage de différents appareils électroniques (tablette, smartphone, GPS, appareil photo).

Des groupes de niveau sont déterminés en fonction des connaissances et des disponibilités des personnes souhaitant se former à l'informatique.

*** MERCREDI ET VENDREDI**
16h-18h

Permanences individuelles pour résoudre des problématiques précises.

*** MERCREDI** 14h-16h
rendez-vous.



Accès libre à la salle informatique

Accès à la salle sur réserveur. Connexion Internet.

Atelier photos

Évolution photos

Prise de vue en extérieur avec relecture, gestion de la vitesse, sensibilité et diaphragme.
Un SAMEDI sur deux à 15h.

Stage photos

Stage débutant avec prise de vue et partages sur les résultats. Apprentissage et étude des principes de base de la photographie. Planning disponible à l'accueil.



Stage numérique



Arts et découvertes

— ANIMATIONS ENFANTS —

ATELIERS ARTISTIQUES ET CULTURELS

L'expérimentation comme vecteur de découverte : l'art, la culture, les langues, etc.

Les neo artistes

Expérimentation des techniques plastiques diverses, les enfants pourront apprendre une nouvelle langue et se familiariser avec l'univers riche et captivant de la culture japonaise.

* SAMEDI : 10h30-12h
CP-CM2

Arts plastiques

Découverte de différentes techniques d'arts plastiques : dessin, peinture, modelage, collage, papier mâché, gravure, etc. Ces travaux s'appuient sur des œuvres d'art de référence afin de découvrir diverses cultures et stimuler l'imagination.

* MERCREDI
CE1-CE2 : 10h-11h
CM1-CM2 : 11h15-12h15

Arts et découvertes

Découverte des fondamentaux du dessin et familiarisation avec de nouveaux instruments et procédés graphiques afin d'exprimer sa créativité.

* MERCREDI
13h30-15h30 / 16h-18h
À partir de la 6^e.

Théâtre

À partir d'une approche ludique, l'enfant va élargir sa palette de jeu à l'aide d'outils, de techniques propres au théâtre (corps, espace, voix, texte) et partir à la découverte du monde du théâtre.

* JEUDI 17h-18h30
À partir du CE2.
* JEUDI 18h30-20h
À partir de la 6^e.

Anglais

Initiation à la langue et à la culture anglaises.

* MERCREDI
CE1/CE2 16h-17h
* MERCREDI
CM1/CM2 17h30-18h30

Hip-hop

Du break à la house en passant par le new style et le popping, initiation à une danse libre de mouvements, debout et au sol.

* VENDREDI : 18h-19h30
À partir de la 6^e.

Danse street jazz

Danse dynamique fusionnant le jazz avec l'énergie de la danse urbaine. Cette danse valorise l'expression libre et l'individualité.

* LUNDI : 18h-19h
À partir du CE2.

L'Espace familles agit avec les parents et les enfants dans le domaine de l'éducation, de la parentalité, des loisirs et des rencontres. Il propose aux parents accompagnés de leurs enfants de vivre des moments de loisirs en famille: sorties, animations. Cet espace est également un lieu d'écoute, d'échanges, de dialogue et de questionnements entre parents.

À L'ÉCOUTE DES PARENTS

Café des parents

Le Forum propose un espace chaleureux, convivial et créatif pour échanger, s'informer, être orienté, etc.

***Une fois par trimestre**

« Parentaise »

Une pause pour les parents pour échanger, créer et se ressourcer sans les enfants.

***MARDI 10h-11h30**



Parentaise

Médiation familiale

Aide et accompagnement des familles dans le cadre de conflits, séparation, etc. Avec l'association Dynamic Médiation.

***Sur rendez-vous au Forum le mercredi.**

Premières vacances

Le Forum propose un accompagnement pour des familles n'étant jamais parties en vacances et les bénéficiaires des bons VACAF.

***PRÉPARATION DU DÉPART** (chercher un lieu approprié à la famille, où trouver, comment réserver).

***ÉLABORATION DU BUDGET** (comment prévoir les dépenses pour éviter les mauvaises surprises, faire la différence entre arrhes et acomptes).

***ORGANISATION** (que dois-je apporter, comment ne pas partir surchargé sans rien oublier, les numéros d'urgence, etc.).

Renseignements à l'accueil du Forum **à partir du mois de décembre.**

DES LOISIRS À PARTAGER EN FAMILLE

Ateliers petite enfance

Enfants moins de 3 ans. Un temps d'accueil pour les parents et leurs jeunes enfants pour échanger, s'informer et partager de nouvelles expériences autour d'activités de loisirs (créatif, musical, motricité, etc.).

***MERCREDI ou VENDREDI 10h-11h30**

Sorties

Convivialité, découverte, détente, dépaysement à partager en famille: musée, cinéma, promenade, zoo, etc. Pour ces sorties, le transport peut être organisé par Le Forum ou être à la charge des

participants
***UNE FOIS PAR MOIS ET DURANT LES VACANCES SCOLAIRES.**

Ateliers pâtisserie

Ateliers d'échanges et de savoirs autour de la cuisine. Tous les ingrédients sont réunis pour permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger autour d'une recette concoctée par le groupe.

***LES MERCREDIS ET DURANT LES VACANCES SCOLAIRES.**

Ateliers créatifs

Bricolage et décorations à faire en famille afin de développer l'imagination, la créativité et appréhender les différentes techniques.

***LES MERCREDIS ET DURANT LES VACANCES SCOLAIRES.**



Atelier créatif



Voyage

— ANIMATIONS SÉNIORS —

Tous les ans, Le Forum met en place un programme de loisirs dédié à nos aînés : culture, découvertes et détente, etc. Inscription, le 1^{er} mardi de chaque mois.

Randonnées et promenades

Une fois par mois, en boucle ou en parcours, en journée ou demi-journée. De 2 à 4 heures de marche. Niveau adapté au rythme de chacun.

Sorties et excursions

***À la journée**

Avec déjeuner au restaurant. Transport en car après prise en charge sur différents points de la ville.

***À la demi-journée**

Visites guidées en Île-de-France: musées ou autres curiosités culturelles. Sorties organisées une à deux fois par mois et encadrées par un guide

(départ en RER depuis Villeneuve-le-Roi ou les Saules, ou en minibus ou en autocar).

Ateliers créatifs et cuisine

Échanges et partage de savoirs (bricolage, art floral, cuisine...) permettant aux seniors de se rencontrer et de tisser des liens sociaux.

Parcours prévention

Des actions pour partir du bon pied, mises en place en partenariat avec la PRIF (Prévention retraite Île-de-France) et le CCAS (centre communal d'action sociale)

*Plus de pas, mémoire, l'équilibre en mouvement.

Conférences

Culture (littérature, beaux-arts, histoire, etc.) ou prévention santé (sommeil, audition, etc.).

*** De 8 à 10 conférences dans l'année. Renseignements, tarifs et réservation : 01 45 97 79 20.**

Jeux de cartes

Belote, tarot, rami entre amis.

*** LUNDI 14h-17h30**

Généalogie

Atelier d'aide à la recherche généalogique : histoire, origines, ancêtres.

*** JEUDI 14h-17h**

Scrabble

| Parties en duplicate.

* VENDREDI 14h-16h30

Gym douce

| Entretien général de tout le corps par des exercices adaptés à chacun.

* MARDI

9h-10h ou 10h-11h ou

11h-12h

Gymnastique et équilibre

| Différents exercices pour comprendre le fonctionnement de l'équilibre, en tester les différentes facettes au travers de situations pratiques et l'améliorer au quotidien.

* JEUDI 10h-11h

ÉVÉNEMENTS CONVIVIAUX

Une fois par an, la Ville organise des repas pour les séniors. La convivialité « à la villeneuvoise » s'exprime aussi bien à la faveur de célébrations de noces d'or et de diamant, que lors de l'organisation de sorties et de voyages.

Événements

Après-midi dansants, soirées thématiques, concerts, lotos.

Dates à retrouver dans les publications municipales et à l'accueil du Forum. Salle des fêtes Pierre-Martin et Espace culturel.

Colis et repas de fêtes

Les colis et repas s'adressent aux habitants de 64 ans et plus. Une invitation personnelle permettant de réserver colis et repas est adressée aux séniors.

Colis gastronomique

| Inscriptions et retrait des colis:

* Centre socioculturel Le Forum

* Pôle communal

* Résidence séniors Jean-Rostand

Repas de fête

Les repas se déroulent à la salle des fêtes Pierre-Martin et sont suivis d'une animation musicale.

Anniversaires de mariage

| Le Forum célèbre les



Semaine bleue, spectacle de clôture

cérémonies des *noces d'or* (50 ans de mariage) ou des *noces de diamant* (60 ans) à l'Hôtel de ville de Villeneuve-le-Roi. Un délai de deux mois minimum est nécessaire à l'organisation de la cérémonie.

Semaine bleue

Cette semaine nationale dédiée aux retraités et personnes âgées fait chaque année le plein d'activités et d'événements pour nos séniors. Elle a lieu du **3 au 10 octobre 2025**.

Programme de la Semaine bleue adressé par courrier ou disponible au Forum.

Voyages

Le Forum propose chaque année une sélection de voyages. Ces séjours sont une invitation à la découverte d'un patrimoine, à la rencontre de cultures et à la détente. Des vacances à savourer en groupe et préparées à l'attention des séniors.



Gymnastique et équilibre



Atelier sociolinguistique

— VIE SOCIALE —

ATELIERS DE SAVOIRS SOCIOLINGUISTIQUES

Ces ateliers aident les étrangers dans leur processus d'intégration dans la société française par la transmission d'outils linguistiques nécessaires au quotidien. Les ateliers sont répartis en plusieurs groupes, en journée et en soirée. Inscriptions à l'année, ateliers réservés aux Villeneuvois.

Alphabétisation

Pour les personnes non scolarisées dans leur pays d'origine qui désirent acquérir les bases de la lecture, de l'écriture et de la communication orale.

* VENDREDI 14h-16h

Niveau A1I

Pour les personnes scolarisées dans leur pays d'origine, la priorité est donnée à la communication dans les situations quotidiennes.

* LUNDI, MARDI JEUDI ET VENDREDI 14h-16h

Niveau A1/A2

Pour les personnes ayant quelques bases en français et souhaitant progresser dans les actes de la vie courante.

* MARDI ET VENDREDI 10h-12h

Niveau A2/B1

Pour les personnes souhaitant consolider leur maîtrise de la langue française.

* MARDI et JEUDI 18h30-20h

Talents en fête 2025, remise des diplômes.



BÉNÉVOLAT

L'équipe du Forum est renforcée par la présence de bénévoles. Plus de 40 personnes contribuent à étoffer le programme des activités ou les actions d'accompagnement. Une autre façon de s'investir.

Vous souhaitez vous investir dans l'animation du Forum ?

Informatique, musique, activités manuelles, désir de rendre service aux autres à travers des permanences ou des soutiens individualisés, partage avec de plus jeunes générations, accompagnement de personnes âgées et isolées, vos propositions nous intéressent.

Faites-vous connaître auprès du Forum qui vous accompagnera dans la mise en place d'une activité ou d'un projet.

LES PERMANENCES À VOTRE ÉCOUTE



Être écouté, conseillé, informé. Élus de la municipalité et représentants d'associations se tiennent à votre disposition.

Conseillère en économie sociale et familiale

Informations, orientation et conseils dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, hygiène de vie, surendettement.

Sur rendez-vous : 01 45 97 79 20

Écrivain public

Pour aider dans la rédaction de courriers et de dossiers. Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation.

Sur rendez-vous : 01 45 97 79 20

Permanences juridiques

Informations et orientations par des avocats.

Sur rendez-vous : 01 45 97 79 20

LE RELAIS DE LA GRUSIE



Situé au cœur de l'ensemble Raguet-Lépine, le Relais est une antenne municipale rattachée au Forum.

— ANIMATIONS —

- * Plusieurs après-midi de convivialité dans l'année***
- * Des animations parents/ enfants pendant les vacances scolaires***
- * Participation aux animations de quartier : Noël dans ma ville, fête du Haut-Pays***
- * Incitation à participer aux animations du Forum : randonnées pédestres, ateliers cuisine du monde, ateliers sociolinguistiques, sorties familiales.***

— VIE SOCIALE —

Les permanences

**** Accompagnement social et administratif***
MARDI 16h30-18h
sur rendez-vous
01 45 97 79 20

Accompagnement scolaire

**** Pour des enfants scolarisés en cours préparatoire et élémentaire.***
MARDI et JEUDI
16h30-18h



Accompagnement scolaire



Pôle communal, 67^{ème} rue Paul-Bert

Lieu de rencontre, de découverte et de partage, l'Agora, antenne du Forum située au 2^e étage du Pôle communal, propose des animations et des services au cœur du quartier du Bord de l'eau.

— ANIMATIONS TOUS PUBLICS —

Conseils numériques

Permanence individuelle pour résoudre des problématiques numériques précises.

*** VENDREDI 10h À 13h et
1^{ER} SAMEDI DU MOIS**

Ateliers collectifs permettant d'aborder différentes thématiques (utilisation d'Internet, gestion des fichiers...) groupes de niveau selon les connaissances des personnes.

*** LUNDI 16h-18h**

*** MARDI 10h-2h**

Parenthèse café

Un espace chaleureux, convivial et créatif, ouvert

à toutes personnes qui souhaitent s'informer, échanger et débattre autour d'une tasse de café ou d'une activité.

*** UN SAMEDI PAR MOIS
9h30-12h30**

Sophrologie

Des techniques de respiration, de détente musculaire et de visualisation d'images positives pour apprendre à se détendre, bien respirer, gérer son stress, améliorer son sommeil, optimiser son énergie.

*** VENDREDI 16h30-17h30**

Yoga du visage



Méthode naturelle grâce à des exercices de respiration, d'automassages avec crème ou huile sur plusieurs zones du visage et cou ; pratique de ponts d'acupression pour détendre, tonifier, lifter et raffermir la peau du visage. Idéal pour un teint lumineux et éclatant. Pour finir par un temps de partage et de convivialité autour d'un thé ou d'une boisson fraîche.

*** VENDREDI 10h-11h**





Atelier mosaïques

➔ Atelier tapisserie

Un changement de tissu, une rénovation partielle ou complète pour restaurer et redonner une seconde vie à vos sièges.

*** MARDI et JEUDI 19h-21h**

La bulle créative

Un atelier d'Arts plastiques et textiles en lien avec les saisons et vos envies ! Dans cette bulle : dessin, peinture et créations textiles vous seront proposés, tout au long de l'année. Créer en famille autour de techniques mixtes : peinture, dessin, zentangle, couture (base simple, à la main) tissage, maillage. En collaboration avec le Fablab.

*** MERCREDI 13h30-15h30**

MOZetART

Dans cet atelier choisissez l'art qui vous plaît. Jongler tout au long de l'année entre initiation aux arts plastiques et à la mosaïque au travers de créations individuelles et ou collectives. (Projet collectif

en cours : fresque « Arbre de vie »). En collaboration avec le Fablab.

*** MERCREDI 16h-18h30**

Couture

Atelier pour acquérir les bases de la couture et le maniement de la machine à coudre.

*** LUNDI 14h-16h**

Eco sculpture



Donner une nouvelle vie à des pièces qui sont devenues inutilisables. L'éco sculpture reprend les codes de la sculpture avec des objets issus de la récupération.

*** VENDREDI 10h-12h**

Atelier art thérapie



Un instant hors du quotidien pour écouter ses envies, exprimer ses ressentis, dans un moment créatif qui ne nécessite aucune connaissance technique. Réappropriser son temps, reprendre confiance, se retrouver.

*** Jeudi 10h-12h**

ANIMATIONS — FAMILLES —

Atelier du mercredi

Des jeux et des activités manuelles à faire en famille. Le rendez-vous des petits : activités manuelles, rando-poussettes, jeux d'éveil.

*** MERCREDI à partir de 14h30**

Atelier pâtisserie

Atelier d'échanges et de savoirs autour de la cuisine. Tous les ingrédients sont réunis pour permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger autour d'une recette concoctée par le groupe.

*** LES MERCREDIS et pendant les vacances scolaires.**

Sorties

L'occasion de découvrir, de se détendre en famille. Visites de musées, châteaux, promenades, etc.

*** UNE FOIS PAR MOIS et pendant les vacances scolaires.**

ANIMATIONS — ENFANTS —

Bricolart

Atelier artistique et créatif. Développer sa créativité en explorant des matières et des techniques différentes au travers de l'art ancien, moderne et contemporain. Dessin, peinture, sculpture papier mâché, tissus, collage, végétal, carnets créatifs seront au rendez-vous, ainsi que des projets collectifs de saison autour de la décoration du centre.

* **MERCREDI 10h-12h 6/11ans**

Anglais

Initiation à la langue et à la culture anglaise

* **VENDREDI 17h-18h**

ANIMATIONS — SÉNIORS —

Tous les mois, l'Agora met en place un programme de loisirs, de visites et de détente.

Jeux de cartes

Des après-midi jeux de société, jeux de cartes (belote, tarot, rami entre amis, etc.).

* **MARDI 14h-17h**

Échanges et convivialité

Atelier crochet et tricot, espace de discussions, ateliers créatifs, goûters, etc.

* **JEUDI 14h-16h**

— VIE SOCIALE —

Ateliers sociolinguistiques

Cours de français ayant pour objet premier de répondre aux besoins de l'apprentissage et de la maîtrise du français

pour les adultes d'origine étrangère. Ceci en vue d'une autonomie et d'une insertion dans les différents champs de la vie personnelle, culturelle, publique et citoyenne.

* **LUNDI à partir de 14h30**

Accompagnement scolaire

Pour les enfants scolarisés en cours préparatoire et élémentaire.

* **MARDI, JEUDI 16h30-18h**

Bénévolat

Vous souhaitez vous investir dans l'animation de votre quartier ?

Informatique, accompagnement scolaire, atelier sociolinguistique, activités manuelles, désir de rendre service aux autres à travers des permanences, accompagnement des personnes âgées et isolées, etc. Vos propositions nous intéressent, faites-vous connaître auprès du Pôle communal.

Inscriptions aux animations

L'inscription aux animations pour la période du 22 septembre 2025 au 26 juin 2026 s'effectue au Forum samedi 6 septembre 2025 et à partir à partir du lundi 8 septembre 2025, à l'Agora. La participation financière est calculée selon le quotient familial pour les Villeneuvois. Renseignements à l'accueil du Pôle communal.

— À VOTRE ÉCOUTE —

Accompagnement administratif

Cette permanence est un accompagnement dans vos démarches administratives,

mais aussi une aide pour la constitution de dossiers aux différents organismes (CAF, Préfecture, etc.).

* **Sur rendez-vous.**

Permanence

Caisse régionale assurance maladie Île-de-France

La Cramif informe, conseille et apporte un soutien personnalisé et cherche avec les administrés les solutions les plus adaptées à leurs situations.

* **MERCREDI 9h-12h**

Sur rendez-vous.

Assistante sociale

Un accompagnement dans les démarches de logement ou perte d'autonomie.

* **1^{er} et 3^e VENDREDI**

Sur rendez-vous.

Médiation familiale

Aide et accompagnement des familles dans le cadre de conflits, séparation, etc. Avec l'association DYNAMIC MEDIATION.

* **MERCREDI**

Sur rendez-vous.

Écrivain public

Pour aider dans la rédaction de courriers et de dossiers.

* **SAMEDI 9h30-12h**

Sur rendez-vous.

Permanence départementale

Accompagnement pour diverses démarches : Allocation personnalisée d'autonomie (APA), Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), places en crèche, remboursement Imagine R, aides à l'emploi...

* **UN MARDI SUR 2 14h-17h**

Sur rendez-vous.



Talents en fête 2025

INSCRIPTIONS ET TARIFS DU FORUM ET DE L'AGORA

L'inscription à un atelier couvre la période du 22 septembre 2025 au 27 juin 2026. La participation financière des Villeneuvois est calculée selon le quotient familial. Possibilité de régler la participation en trois fois, avec engagement d'en verser l'intégralité, toute année commencée étant due.

COMMENT S'INSCRIRE

Les inscriptions s'effectuent au Forum à partir du samedi 6 septembre 2025 pour les Villeneuvois, du lundi 8 septembre pour les Ablonais et du mardi 9 septembre pour les habitants des autres villes.

Inscription à un atelier

- *Remplir la fiche d'inscription.
- *Règlement du montant, de l'inscription (espèces ou carte bancaire).

Inscription d'un mineur

L'inscription d'un mineur nécessite la signature de l'un des parents sur la fiche d'inscription et doit préciser si l'enfant est autorisé ou non, à rentrer seul après les cours.

TARIFS

Tarifs applicables aux Villeneuvois avec calcul du quotient familial. Cinq tranches de tarifs (tranche A à tranche E) sont réservées aux Villeneuvois, sur conditions de ressources.*

Calcul du quotient familial

*DIVISER l'ensemble des revenus déclarés par le foyer par 12 (afin de connaître le montant mensuel des revenus déclarés).

*AJOUTER ensuite le montant mensuel des prestations sociales perçues (CAF, APL, etc.).

*DÉDUIRE le loyer mensuel hors charges ou la mensualité de remboursement d'emprunt hors assurances.

*DIVISER enfin par le nombre de personnes vivant au foyer. Le résultat permet de connaître la tranche

dans laquelle se situer (voir ci-dessous). Le calcul du quotient sera confirmé au Forum.

Les conditions tarifaires appliquées aux Villeneuvois le sont également pour les Ablonais, dans la limite des places restantes disponibles à l'issue des inscriptions des Villeneuvois.

Tranches du quotient familial

Catégorie A 0 à 388 €

Catégorie B 389 à 582 €

Catégorie C 583 à 776 €

Catégorie D 777 à 1 000 €

Catégorie E +1 001 €

Pièces originales à présenter pour le calcul du quotient

- * Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 ;
- * Dernière quittance de loyer ou échéancier de

remboursement de prêt immobilier sur la résidence principale ;

- * Attestation de versement de prestations sociales (CAF, APL, etc.) ;
- * Livret de famille.



Atelier de cuisine

Tarifs applicables aux Villeneuvois sans calcul du quotient familial

Le calcul du quotient n'est pas une obligation. Dans ce cas, le tarif appliqué sera celui de la **tranche E**.

Pièce originale à présenter

- * Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau, etc.).

Tarifs applicables aux habitants d'autres communes

Le tarif appliqué sera celui figurant dans la colonne « Extérieur ».

TARIFS DES ACTIVITÉS DU FORUM ET DE L'AGORA

Inscription à l'année: **une année commencée est due**. Paiement possible en 3 fois (1^{er} octobre, 8 janvier et 1^{er} avril. Sauf pour les stages). Les ateliers annuels n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

Toute inscription à une activité ou à une animation sera soumise au paiement de la participation annuelle.

ACTIVITÉS	TRANCHE A ⁽¹⁾	TRANCHE B ⁽¹⁾
• Action prévention santé	Gratuit	
• Aide aux victimes / Accès aux droits	Gratuit	
• Animations et espace familles ⁽³⁾	Participation annuelle	
• Atelier de modélisme / couture adultes	91 €	97,50 €
• Ateliers mémoire ⁽³⁾	Participation annuelle	
• Ateliers gérés par un bénévole ⁽³⁾	Participation annuelle	
• Ateliers sociolinguistiques ⁽³⁾	Participation annuelle	
• Chorale	58,90 €	63,40 €
• Conseil social et familial	Gratuit	
• Concert musiques actuelles		
• Concert Tous en scène		
• Cours de langues étrangères	117,80 €	124,20 €
• Cuisine du monde <i>adultes</i>	1,65 €	
<i>enfants</i>	1,10 €	
• Gymnastique / Relaxation / Yoga / Yoga du visage / Danses	103,90 €	111,50 €
• Encadrement (1 fois/semaine), tapisserie	182,30 €	194,40 €
• Généalogie ⁽³⁾	Participation annuelle	
• Goûters		
• Groupe de parole	Gratuit	
• Informatique : <i>accès libre</i> ⁽³⁾	Participation annuelle	
• Informatique / multimédia <i>au trimestre 20 heures</i>	20,20 €	31 €
• Informatique / multimédia <i>stage 8h</i>	10,50 €	15,70 €
• Mosaique <i>adultes</i>	208,60 €	235,10 €
• MOZetArt / Bulle créative / Arts plastiques (enfants/ados)	78,30 €	84,70 €
• Musique <i>cours collectifs</i>	103,90 €	117,70 €
• Musique assistée par ordinateur / Enregistrement 4h		
• Studio de répétition / Coaching de groupe 8h (<i>1/2 tarif -26 ans</i>)	68,10 €	75,70 €
• Peinture / dessin <i>cours de 2h - adultes</i>	58,80 €	64,40 €
• Peinture / dessin <i>cours de 3h - adultes</i>	78,30 €	91 €
• Peinture / dessin <i>enfants et ados</i>	65,50 €	71,80 €
• Relaxation (10h)	23 €	28,90 €
• Scrapbooking	103,90 €	117,70 €
• Sculpture	130,30 €	143,50 €
• Soutien administratif	Gratuit	
• Tai-chi-chuan / Qi Gong	91 €	97,50 €
• Théâtre	58,80 €	64,40 €
• Vitrail	59,70 €	64,30 €

- (1) Tarifs accessibles aux Villeneuvois et aux Ablonais
 (2) Activités non accessibles aux extérieurs de Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine
 (3) Participation annuelle : 13,30 € pour une famille, 5,55 € pour une personne seule, 26,60 € pour une personne seule ou pour une famille non villeneuvoise ou non ablonaise.

TRANCHE C ⁽¹⁾	TRANCHE D ⁽¹⁾	TRANCHE E ⁽¹⁾	EXTÉRIEURS
			(2)
			(2)
			(2)
103,80 €	110,30 €	116,50 €	233 €
			(2)
68,50 €	74,50 €	79,50 €	159 €
			(2)
5 €			
3,50 €			
129,50 €	136,90 €	143,40 €	286,80 €
			3,20 €
			2,10 €
117,70 €	124,20 €	130,60 €	261,20 €
207,30 €	220,20 €	232,90 €	462,80 €
0,95 €			1,80 €
			(2)
			(2)
41,30 €	51,70 €	64,40 €	128,80 €
20,80 €	26,20 €	32,40 €	64,80 €
261 €	286,40 €	313,10 €	626,20 €
91 €	97,50 €	103,90 €	207,80 €
130,50 €	143,40 €	156,20 €	312,40 €
80,60 €	87,20 €	93,40 €	186,80 €
69,10 €	74,50 €	79,50 €	159 €
103,90 €	117,80 €	130,30 €	260,60 €
78,30 €	84,60 €	91 €	182 €
34,20 €	40,10 €	46,90 €	93,80 €
130,50 €	143,40 €	156,20 €	312,40 €
156,10 €	170,30 €	182,80 €	365,60 €
			(2)
103,80 €	110,30 €	116,50 €	233 €
69,10 €	74,50 €	79,60 €	159,20 €
68,90 €	74,50 €	79,20 €	158,40 €



FABLAB

HORAIRES D'OUVERTURE À RETROUVER PAGE 66

Situé au sein de l'Agora, au deuxième étage du Pôle communal du quartier du Bord de l'eau, le Fablab est un espace de rencontres et de créations collaboratives qui permet à différents publics de partager leurs savoir-faire. Il met à disposition des machines à commande numérique (imprimante et scanner 3D, une brodeuse numérique, une découpeuse laser, etc.) et des outils dans le but de concevoir et de réaliser des projets individuels et collectifs.

L'utilisation des machines est facilitée et modérée par les fabmanagers dans un esprit contributif. Plus un usager utilisera le parc machines, plus il pourra contribuer à la vie du lieu (initier les autres, mettre en place des projets collectifs, créer un Repair café, etc.).

Avant de réaliser un projet et laisser libre cours à toute créativité, il est demandé de :

* Venir découvrir le lieu, ses règles d'usage, de sécurité et sa philosophie.

* S'inscrire au Fablab en suivant les modalités d'inscription.

Une fois l'inscription réalisée, des initiations aux différentes machines sont proposées pour pouvoir les utiliser en autonomie. Pas besoin d'accompagnant à partir de 14 ans. Des formations et des ateliers créatifs seront également proposés pour les personnes souhaitant découvrir le Fablab autour d'un projet créatif. Le planning d'occupation des machines, des visites et des initiations est disponible sur le site Internet de la ville :

villeneuve-le-roi.fr/loisirs/fablab/

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- * Remplir une fiche d'inscription.
- * Fournir une attestation

d'assurance responsabilité civile.

- * Présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- * Signer le règlement intérieur.

- * Effectuer le paiement (voir grille tarifaire ci-dessous).

Si mineur : dérogation de responsabilité.

Toute inscription nécessite une participation financière annuelle.

RENSEIGNEMENTS :

Pour s'abonner à la newsletter, il suffit d'adresser un mail à

fablab@ville-villeneuve-le-roi.fr.

Page Facebook :

Fablab de Villeneuve-le-Roi



TARIFS PARTICULIERS	TRANCHE A ⁽¹⁾	TRANCHE B ⁽¹⁾	TRANCHE C ⁽¹⁾	TRANCHE D ⁽¹⁾	EXTÉRIEURS
Abonnement trimestriel «tout équipement»	18,60 €	21,30 €	23,90 €	26,50 €	47,70 €
Abonnement trimestriel «petit équipement»	13,50 €	15,20 €	17,10 €	18,60 €	32 €
Abonnement annuel «tout équipement»	53,40 €	63,90 €	74,30 €	84,80 €	169,50 €
Abonnement annuel «petit équipement»	32,50 €	39,80 €	47,20 €	53,40 €	106,80 €
Atelier créatif et formation (séance de 3 heures)	3,30 € + coût fournitures	4 € + coût fournitures	4,60 € + coût fournitures	5,40 € + coût fournitures	10,80 € + coût fournitures
TARIFS COLLECTIFS		VILLENEUVOIS			EXTÉRIEURS
Association / Entreprises ⁽²⁾		69,10 €			169,50 €
Collectivités territoriales et établissements scolaires		Gratuit mais sans prise en charge de la matière première			169,50 €
Atelier Fablab mobile (séance de 1h30) ⁽³⁾		25,50 €			51 €

⁽¹⁾ Tarifs accessibles aux Villeneuvois et aux Ablonais

⁽²⁾ Association / Entreprise = Tarif unique + 5 membres de l'association

⁽³⁾ Fablab mobile pour 6 personnes maximum en même temps.

Inscription à l'année, paiement possible en trois trimestres (sauf pour les stages).

SOLIDARITÉ



SOMMAIRE SOLIDARITÉ

P. 90-91

VOS INTERLOCUTEURS**LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Service action sociale

Espace seniors



VOS INTERLOCUTEURS

– Les élus –

Béatrice Collet • Première adjointe au maire chargée de l'action sociale, de l'habitat et de la santé

Martine Gate • Conseillère municipale chargée de l'habitat

Marie-Laure Madeleine • Conseillère municipale chargée de la prévention santé et mutuelle communale

Brice Roucoules • Conseiller municipal chargé de la politique locale de santé

- Le Centre communal d'action sociale -

Hôtel de ville • Place de la Vieille-Église • 01 49 61 46 53
Du lundi au vendredi : 8h30- 12h30/ 13h30- 17h

Service action sociale 01 49 61 46 53

Espace seniors : 01 45 97 51 01

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Villeneuve-le-Roi se compose du service action sociale et de l'espace seniors.

Le CCAS est un établissement public géré par un conseil d'administration, composé d'élus municipaux et de représentants d'associations locales. Il est présidé de droit par le maire. Ses missions comprennent des actions de développement social, de lutte et de prévention des exclusions : aide aux personnes en difficulté ; soutien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées ; instruction des aides sociales légales et facultatives ; domiciliation administrative ; mise en place d'actions de santé publique.

SERVICE ACTION SOCIALE

* Les agents accueillent, informent et orientent tous les usagers. Elles instruisent aussi des demandes d'aide sociale légales et facultatives.
Exemples : aide sociale à l'hébergement, fonds d'aide aux impayés d'énergie, aide médicale de l'Etat, domiciliation administrative, eau solidaire, etc.

* **Des assistantes sociales** accueillent, informent, orientent et accompagnent les personnes en difficulté.
Exemples : ouverture ou rétablissement de droits

(retraite, CAF, Dalo, fond de solidarité habitat, complémentaire santé solidaire), médiation avec les institutions, problématiques de santé, de violences conjugales, problèmes financiers (impayés de loyer, surendettement), etc. Les assistantes sociales mettent en place des actions collectives émergeant des difficultés repérées.

*** Plan local d'insertion par l'emploi (PLIE)**

Le PLIE permet un accompagnement vers l'emploi par la mise en œuvre d'actions spécifiques. La coordinatrice de parcours

d'insertion propose un suivi individualisé et renforcé pour les personnes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi de longue durée.

* **Convention MDPH**

Renforcer l'information et l'accompagnement pour faciliter l'accès au droit des personnes en situation de handicap.

Permanences

- * Cramif : le mardi matin de 9h à 12h
- * Conseil départemental : un mardi après-midi sur deux de 14h à 17h.

ESPACE SÉNIORS

Soutien à domicile

Une évaluatrice informe, oriente et accompagne les habitants et leurs aidants sur les problématiques de soutien à domicile.

Exemple : aide à domicile, lutte contre l'isolement, adaptation du logement, mise en place de professionnels de la santé...



Le portage de repas

Midi et soir, à domicile, du lundi au samedi. Les repas des samedis et jours fériés sont livrés la veille entre 8h et 13h. Pour les personnes de plus de 60 ans et les personnes handicapées. Tarif selon quotient familial.

La téléassistance

Écoute et assistance permanente 24h/24h, 7j/7, par simple pression sur une montre ou un pendentif. La location de l'appareil peut être prise en charge sous conditions de ressources. Installation gratuite.

Résidence autonomie Jean-Rostand

Les 78 studios de cette résidence sont destinés aux séniors âgés de plus de 60 ans, en priorité des Villeneuvois ou des personnes souhaitant se rapprocher de leur famille demeurant en ville.

Un quota de logements est également prévu pour accueillir :
* des personnes en situation de handicap,



Entrée du CCAS

- * des étudiants,
- * des jeunes travailleurs (- de 26 ans).

Jean-Rostand est une résidence sécurisée, non médicalisée, accueillant des personnes autonomes. Les studios de 34 m², sont non meublés et adaptés pour une ou deux personnes, comprenant une pièce principale avec kitchenette, douche privative, WC, entrée avec placards et un balcon.

Les services de la résidence :

- * Système d'alarme 24h/24 et 7j/7, reliant chaque studio au bureau d'accueil et au gardien.
- * Restaurant ouvert du lundi au vendredi, à 12h.
- * Bibliothèque, salle de sports et d'informatique, buanderie, parc, etc.
- * Des animations et des actions de prévention sur la perte d'autonomie : gym douce, loto, sophrologie, quiz, activités intergénérationnelles, karaoké, etc.

Visites sur rendez-vous.
Retrait du dossier à l'accueil, après la visite.

VIE ASSOCIATIVE

SOMMAIRE VIE ASSOCIATIVE

P. 93-95

CULTURE-LOISIRS

PATRIOTIQUES, ENVIRONNEMENT

ÉCONOMIE LOCALE

SANTÉ - SOLIDARITÉ, FAMILLES PARENTS D'ÉLÈVES

VOS INTERLOCUTEURS

- Les élus -

Élodie Thoury • Adjointe au maire chargée de la jeunesse et des sports

Geoffray Thauvin • Conseiller municipal chargé de l'hygiène et de la vie sportive et associative

01 49 61 42 42



CULTURE-LOISIRS

AMICALE BRETONNE

Valorisation du folklore breton,
ateliers danse et broderie

Muriel Elgoualch
6, voie de Seine
94290 Villeneuve-le-Roi

01 45 97 59 53
(Jeanine Cadiou)

06 71 72 90 35
(Muriel Elgouach)

kernevezarroue.com
kernevezarroue@gmail.com

VILLENEUVE LE ROI - AMICALE LAÏQUE

Scrabble

Michel Pucheault
Au Forum,
59, av. du Docteur-Calmette
94290 Villeneuve-le-Roi
06 22 86 29 43
scrabblevlr.free.fr

*Sorties culturelles, adultes,
danses d'aujourd'hui, de salon
(de 4 à 77 ans) et natation*

Anna Bellegante
01 45 97 75 02
alehp.vlr94@gmail.com

AMICALE POLICE-PATRIMOINE

*Préservation patrimoine police
(1950-1970)*

Lucien Ladauje
17, av. Maurice-Ravel
92160 Antony
d.chagrot@outlook.fr
amicale-police-patrimoine.fr

AMOMA

Association des Membres
de l'Ordre du Mérite Agricole

Daniel Dadu
28, rue du Maréchal-Maunoury
94290 Villeneuve-le-Roi
06 75 52 10 99
dadu.daniel@orange.fr

ARTS PASSION

*Atelier peinture, aquarelle,
expositions, sorties culturelles*

Marc Demangeon
Centre socioculturel
Espace Alain-Poher
7, av. Auguste-Duru
94480 Ablon-sur-Seine
06 67 52 84 13

ASSOCIATION FRANCO- PORTUGAISE SPORTIVE ET CULTURELLE

Alvaro Vendeiro
29, rue Maréchal-Lyautey
94290 Villeneuve-le-Roi
06 80 87 44 50 / 06 95 00 89 40

BA YO LE

*Association de danse
folklorique antillaise*

51, rue Eugénie-le-Guillernic
94290 Villeneuve-le-Roi

Thérèse Stella (présidente)
06 46 88 13 33
06 95 59 23 31

CASSINI ASTRONOMIE

*Promouvoir la pratique
de l'astronomie à l'aide
d'interventions pédagogiques
en milieu scolaire, de
conférences, d'observations du
ciel et de cours pour les jeunes
ou moins jeunes.*

Patrick Dufossé
patrick.dufosse@orange.fr
06 82 33 37 43

CESAF

*Cercle d'Études Savantes,
Artistiques, Archéologiques
et Folkloriques*

Laurent Despierres
54, rue Claude-le-Pelletier
94290 Villeneuve-le-Roi
06 81 01 26 73

laurent.despierres@outlook.fr
cesaf.net

CONFRÉRIE DES VIEUX- GOMMARDS

Autos motos anciennes

Nelly Monzon (présidente)
6, rue de Verdun
94480 Ablon-sur-Seine
01 45 97 56 05

Serge Debernardi (trésorier)
06 07 16 49 68

Culture-loisirs suite ➔

→ JAZZ AU KIOSQUE

*Orchestre de jazz et
musique latine*

Hervé Gonidec
15, rue de Verdun
91330 Yerres
06 81 27 25 91
hgonidec@orange.fr

RENCONTRE VILLENEUVOISE D'ŒNOLOGIE (RVO)

Culture de la vigne locale

16, rue Jean-Verber
94290 Villeneuve-le-Roi

Gérard Neveu (président)
06 24 19 24 35
marie-neveu@orange.fr
Evelyne Poletti (trésorière)
06 68 23 55 27
tresor1808@gmail.com

UN POINT C'TOUT

*Travaux d'aiguilles : broderie,
tricot, crochet, couture.*

Les deux premiers samedi
du mois, de 9h30 à 12h30 et
le jeudi, de 18h à 21h (hors
vacances scolaires). Agora,
Pôle communal, place Paul-
Bert.

Nadine Mares (présidente)
06 79 61 38 69
Odile Laloë
(vice-présidente)
Tél. : 06 87 06 76 77

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

FNACA

*Fédération nationale des
anciens combattants en Algérie*

Yves Davory (président)
Daniel Bellegante (trésorier)
5, voie Normande
94290 Villeneuve-le-Roi
01 49 61 56 59

FNDIRP

*Fédération nationale des
déportés et internés, résistants
et patriotes*

Françoise Sajous
11, rue du Colonel-
Pierre-Brossolette
94480 Ablon-sur-Seine
01 45 97 22 57/06 85 73 47 75
jean.sajous@orange.fr

UNSOR MÉDAILLÉS MILITAIRES DE CHARENTON

Jean Tarralle
23, rue Henri-Laire
94290 Villeneuve-le-Roi
01 45 97 50 31
jean.tarralle@orange.fr

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

René Potteau
Siège : 16, rue du Maréchal-
Foch, 94480 Ablon-sur-Seine
Courrier : 26, rue E.-Rostand,
94290 Villeneuve-le-Roi
01 45 97 39 41
06 80 41 39 39
topo.nerre@gmail.com

ENVIRONNEMENT

BASSE-COUR

*Sauvegarder des races peu
connues et les faire connaître
au grand public par des
présentations ou lors d'expo
d'animaux de basse-cour.*

Daniel Dadu
28, rue du Maréchal-
Maunoury.
94290 Villeneuve-le-Roi
06 75 52 10 99
dadu.daniel@orange.fr

DRAPO VILLENEUVE- ABLON

*Défense Riverains Aéroport
Paris-Orly*
Mme Sulic
contact@drapo.info
Twitter : drapo@drapoorly

PÉGASE

*Défense des riverains de
l'aéroport Paris-Orly*

Patrice Fauquemberg
29, rue du Général-de-Gaulle
94290 Villeneuve-le-Roi
06 22 07 01 63
pegase.vlr.ablon@gmail.com

SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'HORTICULTURE

Jardins familiaux

Kader Namoune
1, rue Voltaire - BP 70
94290 Villeneuve-le-Roi
06 81 26 61 96

ÉCONOMIE LOCALE

LE ROI ARTISAN

Gère la boutique Village artisan : un espace de vente et d'exposition où artisans et créateurs d'art se succèdent pour présenter leurs créations.

7, rue Hippolyte-Caillat
Ouverte du mardi au samedi,
de 10h à 19h.
Carmeline Cipriano
(présidente)
leroiartisan@outlook.fr

SANTÉ-SOLIDARITÉ

AFASER - EMP L'AVENIR

*Amélioration des conditions
de vie des personnes
handicapées mentales
psychiques, autistes et
polyhandicapées*

Émilie Cribier (directrice)
33-45, avenue du Val-d'Ablon
94290 Villeneuve-le-Roi
01 45 97 46 43
avenir@afaser.org
afaser.org

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Charly Guillou
Président de l'Unité Locale
41, rue du Maréchal-Maunoury
94290 Villeneuve-le-Roi
01 45 97 79 19
ul.villeneuveleroi@croix-
rouge.fr

PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Marhnia Oisti (responsable)
44^{bis}, rue du Général-de-
Gaulle
94290 Villeneuve-le-Roi
06 79 66 13 95

banlieue.avro@petitsfreres
despauvres.fr
marhnia.oisti@gmail.com

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

4, avenue Anatole-France
Antenne Gérard-Philippe
allée du Rouergue
94600 Choisy-le-Roi
01 58 42 04 20
plie@grandorlyseinebievre.fr

Antenne au CCAS de
Villeneuve-le-Roi :
01 49 61 42 71.

RESTOS DU CŒUR (LES)

Jacques Brun
Place de la Vieille-Église
94290 Villeneuve-le-Roi
01 49 61 42 65

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Ouverture les lundi et jeudi
de 14 h à 17 h.
Ne pas déposer de dons
devant le local en dehors des
heures d'ouverture.
Allée des Écoles
94290 Villeneuve-le-Roi
01 45 97 98 83
secourspopulairevrl@sfr.fr

VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES (VML)

Marie-Christine Simon
13, avenue Aristide-Briand
94290 Villeneuve-le-Roi
01 45 97 10 07
jmsimon.vlr@gmail.com

VIVRE ENSEMBLE

*Prévention spécialisée pour les
12-25 ans.*

Mohamed Ben Haj Kassem
(directeur)
37, avenue Paul-Vaillant-
Couturier
94290 Villeneuve-le-Roi
01 45 97 87 07
assoc.vivreensemble@
wanadoo.fr

VLR ESPOIR

*Coordination du Téléthon
à Villeneuve-le-Roi*

Évelyne Le Corre
7, rue Édouard-Branly
94290 Villeneuve-le-Roi
06 81 18 72 71
Facebook : VLR Espoir
evelynelecorre@sfr.fr

FAMILLES PARENTS D'ÉLÈVES

FAMILLES DE FRANCE

José Dramard
10, rue du Saintot
94290 Villeneuve-le-Roi
01 45 97 31 53/06 80 74 57 80
jose_dramard@wanadoo.fr

Mairie de Villeneuve-le-Roi
Place de la Vieille-Église - 94290 Villeneuve-le-Roi
Tél. : 01 49 61 42 42

villeneuve-le-roi.fr

